

Bilan d'activité du 01 janvier au 31 décembre 2018
Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »
FR 820 1669



Rédaction : Manon EUDES

Février 2019

Table des matières

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	1
PREAMBULE	1
1. Fiche d'identité du site	2
2. Les enjeux du site.....	3
3. Structure animatrice du site	8
GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES	9
1. Milieux ouverts	9
a) Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon.....	9
b) Pastoralisme sur le secteur de la Payre	11
2. Milieux aquatiques	11
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.....	13
1. Etude inter-sites chiroptères	13
a) Contexte.....	13
b) En 2018	13
2. Suivi de la grotte de Meysset.....	13
3. Suivi d'une colonie de Petit-rhinolophe	14
4. Etat des lieux de la répartition et abondance relative du Damier de la Succise	14
5. Connaissances et prospections sur les reptiles	14
a) Méthode des plaques à reptiles	14
b) Autres données.....	14
6. Connaissance et prospection Loutre	15
7. Suivi des écrevisses à pattes blanches.....	15
8. Connaissance des odonates.....	15
9. Participation au programme STOC-EPS	16
INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION.....	17
1. Projet de valorisation patrimoniale et touristique de la montagne du Vieux-Rompon.....	17
2. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus.....	17
a) Animations scolaires.....	17
b) Animations avec le centre socio-culturel du Pouzin.....	17
c) Visite guidée au hameau du Vieux-Rompon.....	18
d) Crussol festival	18
e) Fête de la science 2018.....	19
f) Animation biodiversité avec le CAUE.....	21
3. Actions médiatiques	23

a) Lettre « Terres de Nature » centre et nord Ardèche Natura 2000/ENS.....	23
b) Lettre « Terres de Nature » départemental	23
c) Projet d'exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche.....	24
d) Sites web et page Facebook	24
e) Articles ponctuels dans la presse papier	25
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE	26
1. Comité de pilotage.....	26
2. Paiement de l'animation 2016.....	26
3. Préparation au portage de l'animation du site Natura 2000 D4	26
a) Aspects administratifs et politiques	26
b) Transmission technique de l'animation du site D4	27
4. L'embauche d'une deuxième chargée de mission Natura 2000 à la mairie du Pouzin.....	28
5. Conseils et avis.....	28
a) Accompagnement des porteurs de projet.....	28
b) Cohérence avec d'autres outils de planification territoriale	29
6. Suivi avec la DDT et la structure animatrice	30
7. Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse	31
8. Amélioration et partage des compétences	31
a) Réseau Natura 2000	31
b) Formations professionnelles	33
c) Réseau professionnel et collaborations.....	33
BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1 ^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2018	34
RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2018 – ZPS12 et B25	34
ANNEXES	40

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25	2
Figure 2 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25.....	10
Figure 3 : "Plaque-refuge" pour la prospection des reptiles sur le site B25.....	14
Figure 4 : Localisation (polygone bleu-vert) d'un secteur d'habitat favorable au Lézard ocellé, au sein duquel un mâle devant son gîte a pu être identifié le 27 avril 2018.....	15
Figure 6 : Balade commentée et ludique "La forêt mystère" à Baix	19
Figure 5 : Affiche pour la balade commentée à Baix	19
Figure 7 : Stand « Idées reçues sur la Biodiversité »	21
Figure 8 : Atelier « Importance du bois mort en forêt »	21
Figure 9 : Atelier « Roue des idées reçues ».....	21
Figure 10 : Atelier « Reconnaissance des petites bêtes du sol ».....	21
Figure 11 : les jeunes au bord de la Bayonne, à la recherche d'indices de présence du Castor. Photo prise par un enseignant du haut de la voie douce.	22
Figure 12 : Couverture (en haut) et article sur le site B25 au sein du Terres de Nature nord et centre Ardèche.....	23
Figure 13 : Exemple d'article publié au sein du Dauphiné Libéré.....	25
Figure 14 : Frêne éligible à la mesure bois sénescents sur le site D4 à Viviers.....	27
Figure 15 : Répartition du temps de travail de l'animatrice sur l'année 2018 en fonction des grands types de mission	38
Figure 16 : Temps relatif passé pour les tâches de la mission "Gestion administrative et coordination du DOCOB"	39
Figure 17 : Proportion du temps passé en 2018 sur B25, ZPS12 et indifférencié	39
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire	3
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25.....	5
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.	6
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.....	8
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2018 sur le site Natura 2000 B25.....	34
Tableau 6 : Synthèse et récapitulatif du temps de travail en fonction des différents volets de l'animation Natura 2000 pour l'année 2018.....	35

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Madame Manon EUDES.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin

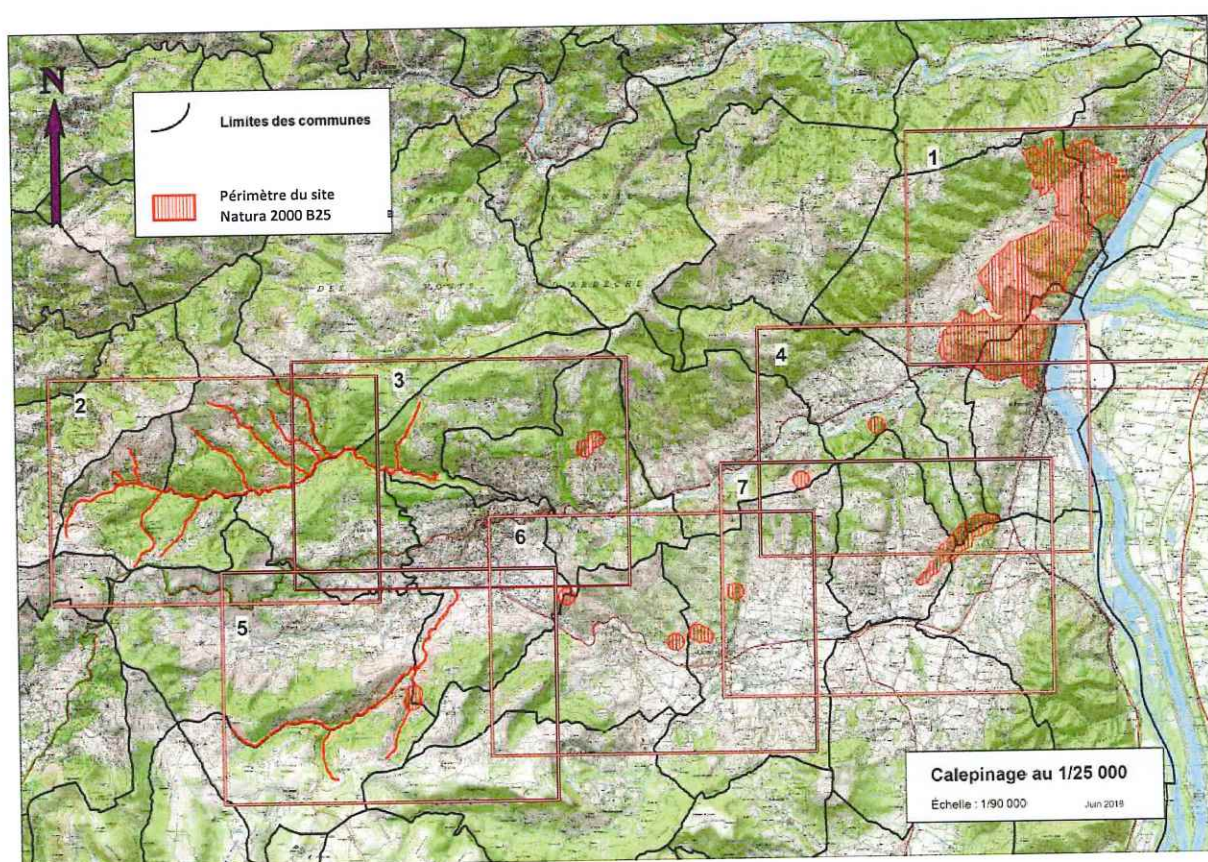


Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25

2. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date du 30 juin 2016.

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)*	6210*
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	6220*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	9160
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	IV	LC	
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	IV	LC	
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	IV	NT	
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	IV	LC	
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	IV	LC	
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II, IV	EN	
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II, IV	NT	
	Murin de Beichstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II, IV	VU	
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	IV	LC	
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	IV	NT	
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	NT	
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	LC	
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	LC	
	Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	II, IV	LC
Loutre d'Europe		<i>Lutra lutra</i>	II, IV	VU	
Poissons	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	II	NT (France)	
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	II	LC (France)	
	Ecaille chinée*	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II	/	Espèce très commune
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	/	

Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	/	
Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	II, V	VU	

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquable de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	PN, NT LRR	
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	
Reptiles	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	PN	
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	
	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN, EN LRR	Détection en 2017 à proximité du hameau du Vieux-Rompon et sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon
Poissons	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR LRN	
Invertébrés	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	PN	
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>	VU LRN	
Flore	Aster linosyris	<i>Galatella linosyris</i>	NT LRR	
	Gagée de bohème	<i>Gagea bohemica</i>	EN LRR	
	Corbeille d'agent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	NT LRR	
	Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	/	

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas de Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N (M)	I	NT	LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N (M)	I	LC	LC	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M, H	I	CR	VU	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	N (M)	I	NT	LC	Espèces observée régulièrement en 2017 et 2018 (printemps/été) – Commune de Rompon
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	N	I	VU	LC	
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	N (M)	I	LC	LC	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N	I	VU	LC	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	N (M)		VU	LC	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement au printemps 2018 – Commune de Rompon
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N		VU	LC	Espèce contactée régulièrement au printemps 2018 – Commune de Rompon
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N (M)		LC	NT	
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	N		EN	LC	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N (M)		NT	NT	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	N	I	LC	LC	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée au printemps en 2018 sur le plateau de Rompon
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N		NT	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	N		LC	VU	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N		VU	NT	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

3. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIL est Monsieur Yann VIVAT, Maire de Rompon. Les coordonnées de l'animatrice du site Natura 2000 sont les suivantes :

Manon EUDES
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas
07250 LE POUZIN
natura2000@lepouzin.fr
Tél : 04 75 63 81 48 / 06 31 02 48 04
Fax : 04 75 63 95 25

GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

1. Milieux ouverts

Actions du DOCOB concernées :

Cet axe de travail concerne trois actions du DOCOB :

- Hab 4 : Restauration préalable à la mise en place d'un pastoralisme : ouverture du milieu ;
- Hab 5 : Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts par débroussaillage ou fauche ;
- Hab 6 : Maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts par une gestion pastorale.

a) Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

Objectifs généraux du projet

La démarche engagée a pour objectif principal de pérenniser la gestion pastorale du plateau de Rompon, afin de maintenir les milieux ouverts en bon état de conservation.

Indirectement, ce projet permet d'améliorer la communication entre les acteurs de ce territoire, d'améliorer les conditions de multi-usage du site et diffuse une image positive du dispositif Natura 2000, en tant qu'initiateur de projets de territoire par la concertation.

Contexte et bref historique

C'est sur le secteur de la montagne du Vieux-Rompon (Cf. figure n° 2 ci-dessous) que se trouvent les plus grandes surfaces de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire que sont les **parcours substepmiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea**(6220*)**.

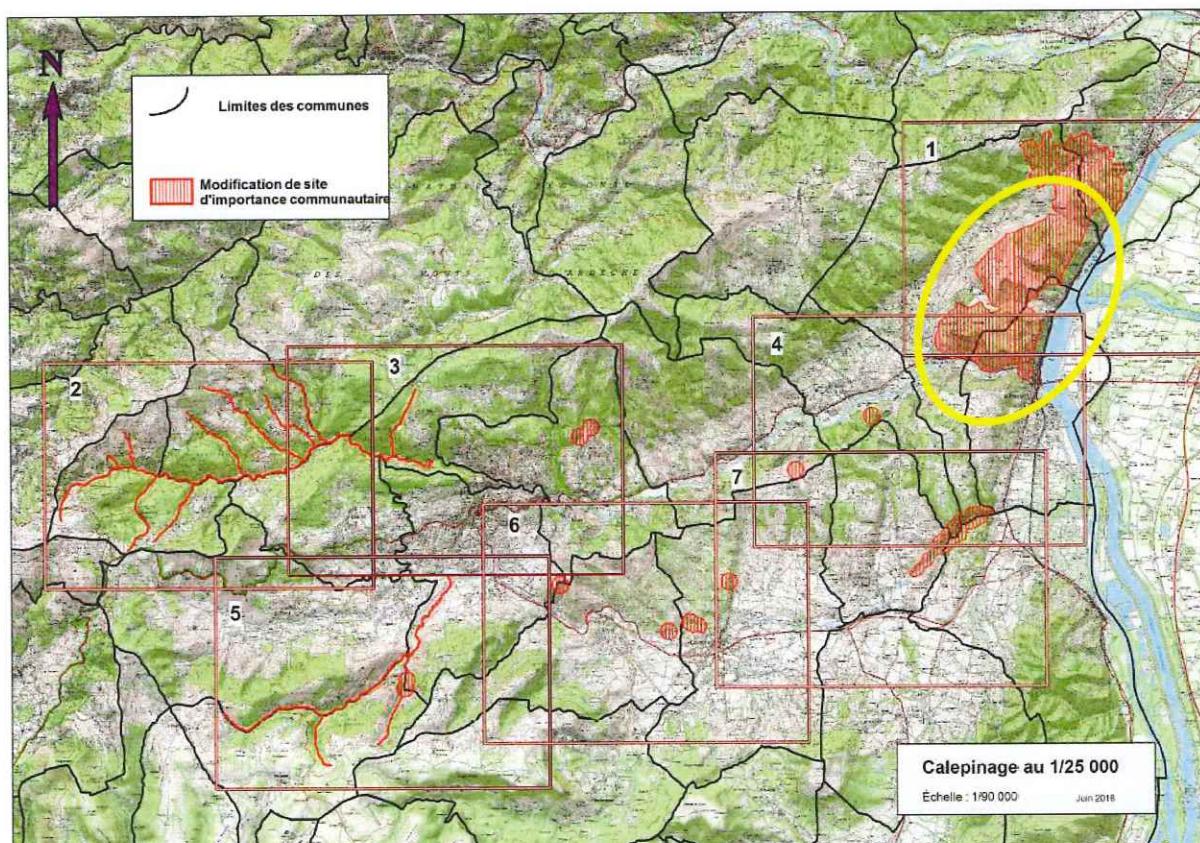


Figure 2 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25

La démarche sur ce secteur a démarré en 2016 avec le mari d'une propriétaire de parcelles pâturées, Monsieur Jean-Marc Rouhouse. En effet, celui-ci est entré en contact avec le chargé de mission de l'époque, Monsieur Jean-Baptiste Butin. Il lui semble que ce territoire riche de nombreux patrimoines et d'une grande beauté paysagère est délaissé, et sa gestion repose sur les uniques épaules du dernier agriculteur du Vieux-Rompon, Monsieur Thierry Demard. Ce fonctionnement n'est *a priori* pas optimal et l'équilibre du site est fragile.

Au printemps 2017, l'animatrice du site a proposé un premier comité de concertation auquel une vingtaine d'acteurs locaux ont répondu présents. Cette réunion a permis de poser le constat unanime de la valeur patrimoniale de la montagne de Rompon, de l'importance du pastoralisme pour la gestion et la préservation du site, et de la fragilité du site. Ce constat a conduit à des propositions d'actions pour préserver l'équilibre et les richesses du site. Ces propositions ont été regroupées en 2 principaux axes qui feront par la suite l'objet de 2 groupes de travail distincts : 1 – Pérennisation et adaptation des pratiques pastorales, 2 - valorisation patrimoniale et touristique (cet axe sera traité dans la partie « Communication », p. 16 de ce bilan d'activités).

1) **Projet d'installation de passages canadiens et portail sur le plateau de Rompon**

Suite à un premier comité technique le 16 octobre 2016, les participants étaient tombés d'accord sur un projet d'installation de passages canadiens, portail et portillons afin de faciliter le travail de l'éleveur et de favoriser le multi-usages. A cette occasion, les élus de Rompon et le Pouzin, ainsi que la société Lafarge s'étaient proposés pour financer le projet. Suite à cela, une période d'environ une année s'est écoulée sans que le projet n'avance significativement. Le 13 novembre 2018, la chargée de mission provoque une réunion avec le maire de Rompon afin de faire le point sur ce projet. Celui-ci réaffirme

la volonté de la commune de financer ces aménagements pastoraux. L'animatrice propose que dans le cadre du financement de ces aménagements, l'éleveur soit amené à signer une charte Natura 2000 « milieux ouverts », ce à quoi le maire est tout à fait favorable. Il est décidé de se réunir de nouveau avec le Directeur de la mairie du Pouzin ainsi que M. Dominique Gérard, élu au Pouzin, référent sur Natura 2000.

Le 19 décembre 2018, cette rencontre a lieu, dans le but de clarifier l'organisation administrative, financière et technique du projet. Il est décidé que la commune de Rompon sera maître d'ouvrage et qu'une convention entre les deux communes sera signée pour le financement. Le budget global se situe environ autour de 8000 euros HT. Il est également suggéré que les services techniques du Pouzin assureront le suivi technique du projet et l'installation des ouvrages. Un comité technique sera probablement réuni en février 2019 afin de valider le projet de façon concertée.

2) *Projet de signature d'une Charte Natura 2000*

Parallèlement au projet d'installation d'aménagements pastoraux sur le plateau de Rompon, l'animatrice prépare la signature par l'éleveur de la Charte Natura 2000 « Milieux ouverts », sur un ensemble de parcelles pâturées sur le plateau. Une rencontre avec l'éleveur devrait avoir lieu début 2019. Il s'agira notamment d'être attentif à la question de la cartographie d'éléments paysagers structurants à conserver (haies, arbres isolés, murets...).

3) *Projet de réalisation d'un diagnostic pastoral sur le plateau*

Parallèlement au projet d'installation d'aménagements pastoraux, l'animatrice et les collectivités portent la volonté de faire réaliser un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture sur le secteur du plateau. L'objectif de ce diagnostic est de poser une base de connaissances sur les potentialités pastorales du secteur et des enjeux botaniques dans le but d'adapter, à terme, les pratiques pastorales. L'animatrice s'est entretenue par téléphone avec les conseillères pastorales de la chambre d'agriculture qui pourraient réaliser ce diagnostic gratuitement dans le cadre du Plan Pastoral territorial du PNR des Monts d'Ardèche. Ce diagnostic serait réalisé par la chambre d'agriculture en 2019, en partenariat avec la chargée de mission, l'éleveur, ainsi qu'un botaniste du CBN MC.

b) Pastoralisme sur le secteur de la Payre

Le 11 décembre 2018, l'animatrice a reçu l'appel de Monsieur Guillaume Simonin au sujet de parcelles agricoles sur le secteur de la Payre. Lui et d'autres jeunes agriculteurs portent un projet de ferme collective avec de l'élevage ovin. Les parcelles concernées par sa demande ont pour finalité le pâturage des moutons. Il voulait savoir si des MAEC étaient ouvertes sur le territoire. Ils sont en lien avec le PPT du Coiron. L'animatrice lui a indiqué qu'ils étaient concernés par le PAEC Pays d'Ardèche Méridionale. L'animatrice leur a également parlé des contrats ni-ni pour rouvrir des parcelles en vue de leur mise en pâturage par exemple, ainsi que de la charte Natura 2000 milieux ouverts. Ils ont semblé intéressés par tous ces éléments. Ils comptent organiser une assemblée générale exceptionnelle de leur SCI en avril 2019 pour présenter le projet et souhaiteraient que l'animatrice soit présente pour présenter des éléments. Par ailleurs, une sortie sur le terrain devrait être réalisée début 2019 avec les protagonistes. Enfin, l'animatrice leur a transmis les cahiers des charges des contrats pour qu'ils puissent s'informer.

2. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La chargée de mission est en lien régulier et en très bonne entente avec les agents du service rivière. Il est admis des

deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie du pouzin et la CAPCA. Ainsi, la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.

Effacement de seuils (Action « HAB 1 » du DOCOB)

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation. Des études avec propositions d'aménagement ont été faites pour les seuils du Gaucher et de la Mûre. Les travaux d'aménagement de ces seuils devraient pouvoir être engagés d'ici 2020. Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il existe de nombreux seuils sur le Mézayon qui posent des problèmes d'assecs estivaux. La CAPCA devrait lancer une étude sur ces seuils générateurs d'assecs (Rochemaure, Saint-Ange, la Selve, Pré du Roi...) en 2019.

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1. Etude inter-sites chiroptères

a) Contexte

Ce projet rentre dans le cadre des fiches action SUI1 « réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères et leurs habitats » et SUI2 « suivre l'évolution des colonies de chiroptères ».

Ces fiches actions étant proches ou complémentaires avec celles des deux sites partenaires (« B6 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et « B14 Massifs de Crussol, Soyons, Cornas, Châteaubourg »), une action commune de plus grande ampleur a été lancée en 2016. Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Caractériser l'utilisation spatiale des différentes espèces de chauves-souris présentes sur chaque site,
- Etudier les liens potentiels entre les sites au regard de l'écologie des chauves-souris,
- Hiérarchiser les enjeux de gestion et de préservation.

Les inventaires de terrain ont eu lieu principalement durant l'année 2017.

b) En 2018

Dans le cadre de cette étude, Gérard Issartel avait encore une journée de terrain à consacrer au suivi des gîtes hivernaux. Les trois chargés de mission ont donc participé à un comptage, le 31 janvier 2018, dans la mine de Ribemale sur le site B6, ainsi que sur le secteur de Tourange (B25).

Le reste de l'année a principalement été consacré aux analyses de données et à la rédaction de l'étude par les équipes de la LPO. Les échanges se sont poursuivis entre la LPO et les chargés de mission afin d'adapter au mieux le rendu. Plusieurs réunions ont été organisées afin d'assurer le suivi de l'étude :

- le 23 avril après-midi, à la CCRC, en présence de la DDT07, de la LPO et des 3 chargés de mission Natura 2000,
- le 12 septembre avec la LPO, la DDT 07, Guillaume Chevalier, Manon Eudes et Carine Hopp (département),
- le 8 octobre avec la LPO, la DDT07, Guillaume Chevalier et Manon Eudes afin de calibrer précisément les attentes pour le rendu final de l'étude.

Une dernière réunion devrait avoir lieu début 2019 après les relectures de chacun pour prendre en compte les derniers ajustements. Le solde de l'action devrait être fait début 2019.

2. Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale est en cours. La consultation publique a eu lieu en 2018. La Réserve devrait être créée officiellement courant 2019. Ensuite la Région va lancer un appel à projet pour trouver le gestionnaire de la réserve. Par ailleurs, la région a annoncé en septembre qu'en moyenne, ce sont 30 000 euros qui sont alloués chaque année pour une RNR.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très complet (avec capture par harp-trap) sur les chiroptères de cette cavité, auquel la chargée de

mission avait participé à deux reprises en 2017. Les salariés de la LPO ont de nouveau réalisé le protocole de suivi en 2018.

3. Suivi d'une colonie de Petit-rhinolophe

Le 16 août 2017, une convention LPO « Refuge pour les chauves-souris » avait été signée avec un propriétaire à Rompon. Il s'agit d'une colonie de reproduction de Petit-rhinolophe sous un des toits du hameau. Le 25 juillet 2018, l'animatrice a effectué un nouveau comptage de la colonie, en compagnie des propriétaires. Ce sont 65 individus dont au moins 4 jeunes accrochés à leur mère qui ont été comptés dans le grenier, et 13 individus dans les caves ; ce qui fait un total de 78 individus. Les données ont été saisies dans la base de données LPO « DBChiros ».

4. Etat des lieux de la répartition et abondance relative du Damier de la Succise

Une étude réalisée par un stagiaire de Licence Pro, M. Le Gall, a été réalisée au cours du printemps/été 2017. L'objectif de ce stage était de réaliser une cartographie de la répartition de la plante hôte et des nids de Damier sur le site B25, et notamment sur la montagne du Vieux-Rompon. Sur la base de cette étude, l'idée est de faire émerger un protocole de suivi relativement léger et réalisable directement par l'animatrice, afin d'avoir un indicateur de l'état de conservation de l'espèce sur le site. Bien que prévu dans le programme d'actions, ce travail sur la mise en place d'un suivi à long terme n'a pas pu être réalisé en 2018.

5. Connaissances et prospections sur les reptiles

a) Méthode des plaques à reptiles

Cette méthode est bien connue des herpétologues et consiste à installer des abris artificiels sur le terrain afin d'attirer les reptiles, notamment les serpents et donc d'augmenter les chances d'observer ces espèces discrètes. L'abri, une plaque en matériau de récupération, permet au serpent de se réchauffer tout en restant abrité des prédateurs.

En 2017, 10 tronçons d'anciens tapis de carrière ont été installés afin de mieux connaître le peuplement de serpents du secteur du Prieuré Saint-Pierre de Rompon-Le Pouzin. Les plaques avaient été relevées 3 à 4 fois durant le printemps, mais aucun reptile n'a pu être détecté dans ce cadre. En 2018, les plaques n'ont pas été relevées.

b) Autres données

A l'occasion d'une sortie terrain sur la montagne du Vieux-Rompon, l'animatrice a pu détecter un mâle de Léopard ocellé devant son gîte, sur la colline surplombant la carrière (Cf. figure 4).



Figure 3 : "Plaque-refuge" pour la prospection des reptiles sur le site B25

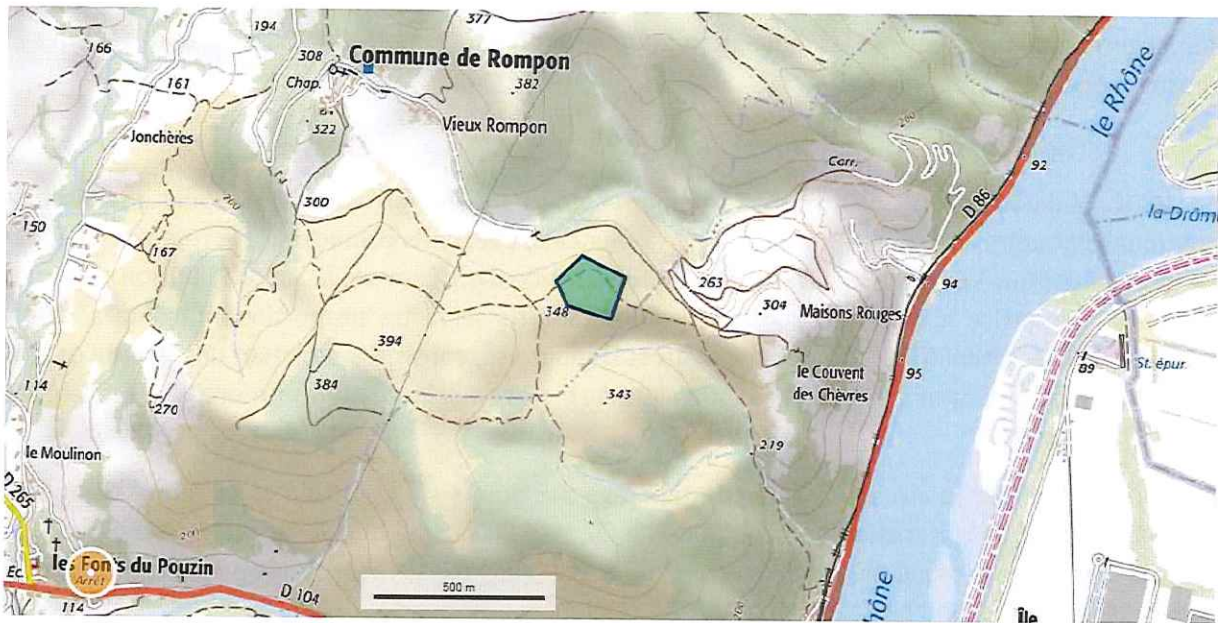


Figure 4 : Localisation (polygone bleu-vert) d'un secteur d'habitat favorable au Lézard ocellé, au sein duquel un mâle devant son gîte a pu être identifié le 27 avril 2018.

Dans le contexte local de cette espèce patrimoniale, en limite d'aire de répartition, la mise en place d'un suivi réalisé directement par l'animatrice, sur la base des méthodes proposées par le Plan National d'Actions (PNA) semblerait très pertinente.

6. Connaissance et prospection Loutré

En 2017, une journée de prospection sur le Mézayon avait été réalisée par l'animatrice. En 2018, aucune prospection ciblée n'a été réalisée.

Le service rivière de la CAPCA a transmis une données d'épreinte de Loutré retrouvée sur le secteur de Tourtouans sur la Bayonne, à 200 mètres en amont de la confluence avec l'Ouvèze.

7. Suivi des écrevisses à pattes blanches

Un suivi sur les écrevisses à pattes blanches était effectué par le Syndicat Ouvèze Vive avant son intégration au sein de la CAPCA. Ce suivi devait se poursuivre en 2018 au sein du service rivière de la CAPCA, et l'animatrice devait y participer activement, mais les sessions de terrain n'ont finalement pas été programmées.

8. Connaissance des odonates

En 2018, l'animatrice a pris contact avec Aurélie Soisson, l'une des référentes du Plan Régional d'Actions Odonates afin de connaître les possibilités de financement d'actions sur les odonates *via* le PNA. Celle-ci a proposé d'apporter son expertise en termes d'enjeux et de priorités odonatologiques sur le site B25, mais il n'y a finalement pas eu de retour. L'animatrice devrait reprendre contact avec elle début 2019.

Par ailleurs, le 2 juillet 2018, l'animatrice a organisé une journée de prospection odonates sur le secteur des gorges de la Payre, en présence de la DDT07 et de Coralie Le Borgne, animatrice Natura 2000 des sites D4, I33 et ZPS30. Cette journée a permis de produire quelques données et d'échanger

sur les protocoles odonates et les moyens de mutualisation entre site Natura 2000 pour des futures prospections.

9. Participation au programme STOC-EPS

En 2018, l'animatrice du site a souhaité démarrer une participation au suivi national des oiseaux communs par points d'écoute dit « STOC-EPS ». Pour cela, elle a pris contact avec le référent régional de ce suivi (Arthur Vernet, LPO AURA), afin qu'un carré de 2km/2km sur le site B25 lui soit attribué. Ensuite, l'animatrice a défini 10 points d'écoutes répartis selon les proportions d'habitats, et en fonction de l'accessibilité. Le protocole, pointu et standardisé, consiste à effectuer une écoute et une observation de 5 minutes sur chacun des 10 points, au moins deux fois dans le printemps, précocement et plus tardivement.

Une première matinée a été consacrée au repérage des points sur le terrain et au relevé des types d'habitats présents sur chaque point. Ensuite, le 20 avril 2018, une deuxième matinée a permis de réaliser le premier passage d'écoute/observation, et enfin une troisième matinée a été effectuée le 23 mai 2018 pour le second passage d'écoute/observation.

Les données ont été saisies sur la base de données LPO, selon une méthodologie spécifique.

A priori, le MNHN n'exploite pas les données issues d'un carré non-aléatoire comme celui-ci pour les tendances nationales des oiseaux communs, mais utilisera les données pour d'autres types d'analyses. Il serait intéressant d'en savoir plus sur la manière dont les données ainsi récoltées seront valorisées. Par ailleurs, la DREAL AuRA souhaite pouvoir comparer les tendances régionales de la biodiversité dans et en dehors de sites Natura 2000. Cela ne sera possible que grâce à la multiplication de ce type d'initiatives au sein des sites Natura 2000.

INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

1. Projet de valorisation patrimoniale et touristique de la montagne du Vieux-Rompon

Cette année, dans le cadre du projet concerté sur la montagne du Vieux-Rompon (Cf. partie a) p. 9-10), l'animatrice a encadré deux étudiants pour leur stage de Licence Pro : Romane Taraud et Tom Course. Ces stages ont été financés par la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). Romane préparait une spécialité « Guide conférencier » et Tom « Gestionnaire des espaces naturels et de loisirs ». Ce stage s'est déroulé sur 3 périodes d'un mois, à savoir du 29 janvier au 23 février, du 12 mars au 6 avril, et du 23 avril au 17 mai 2018. Deux principaux objectifs étaient poursuivis :

- 1) Réaliser un diagnostic territorial,
- 2) Faire des propositions de gestion et de mise en valeur de ce patrimoine, en lien avec les territoires voisins déjà structurés

Pour réaliser ce travail, les deux étudiants ont consacré une part importante de leur temps à mener des entretiens avec les acteurs locaux identifiés, et à proposer un questionnaire aux habitants du territoire (111 réponses).

A la fin de chaque période de stage, ils ont présenté l'avancée de leur travail dans un comité de concertation. La dernière présentation clôturant leur stage s'est faite à la salle des fêtes du Pouzin sous forme de réunion d'information ouverte au public.

Les principaux livrables ont été : un diagnostic territorial sous forme de rapport écrit, des comptes-rendus de rencontre avec les acteurs locaux, une proposition de plan d'actions (rapport écrit), un document synthèse d'une dizaine de page reprenant les éléments phares du projet (Cf. Annexe n° 1 disponible en format numérique).

Certains éléments sont restés inachevés, à savoir le diagnostic foncier, ainsi que la plaquette de communication autour du projet.

La gestion de ce stage a été très chronophage pour la chargée de mission. De plus, le sujet de stage n'étant pas dans le cœur de compétence technique de l'animatrice, cela a rajouté une difficulté. Par ailleurs, le travail rendu par les stagiaires n'a pas la rigueur et le professionnalisme suffisant pour être diffusé tel quel. En revanche, cela a eu l'intérêt de mobiliser et fédérer les acteurs du comité de concertation de la montagne du Vieux-Rompon et de consolider les liens. Ils ont été humainement très appréciés par les acteurs.

2. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Animations scolaires

Une animation scolaire pour l'école publique de Baix a été préparée dans le cadre de la fête de la science, mais l'institutrice ayant été malade, cette animation n'a pas pu être réalisée.

b) Animations avec le centre socio-culturel du Pouzin

Le 10 juillet, une journée sur le thème des « petites-bêtes » a été organisée en collaboration entre la chargée de mission et le centre socio-culturel du Pouzin. Ainsi, ce sont 66 enfants, de 3 à 14 ans qui ont pu participer à un atelier sur les arthropodes, animé par la chargée de mission. L'animation

consistait à proposer aux enfants de se mettre dans la peau d'un naturaliste et de réaliser un « inventaires » des arthropodes du site. Munis d'une boîte loupe et avec la consigne de procéder très délicatement, les enfants se sont dispersés pour trouver une « petite-bête ». Ensuite ils sont revenus s'installer pour trouver le nom de la famille de leur petite bête à l'aide d'une clef de détermination simplifiée, ils ont renseigné leur fiche de terrain, et réalisé un dessin d'observation. Enfin, ils sont allés relâcher leur arthropode à proximité de là où ils l'avaient trouvé.

Les tranches d'âge étant très contrastées (de 6 à 12 ans), l'animatrice a dû adapter les outils et le discours à chacune d'entre elles. Les enfants étaient par groupe de 10-15 enfants environ, ce qui était optimal. L'animation semble avoir bien fonctionné, les enfants étaient attentifs et calmes, investis dans leur activité. La journée a eu lieu au parc Emile Planet à Saint-Julien en Saint-Alban, ce qui était très agréable (ombre, tables de pique-nique, espace...). Beaucoup d'enfants ont trouvé des mues de cigale et voulaient les garder.

c) Visite guidée au hameau du Vieux-Rompon

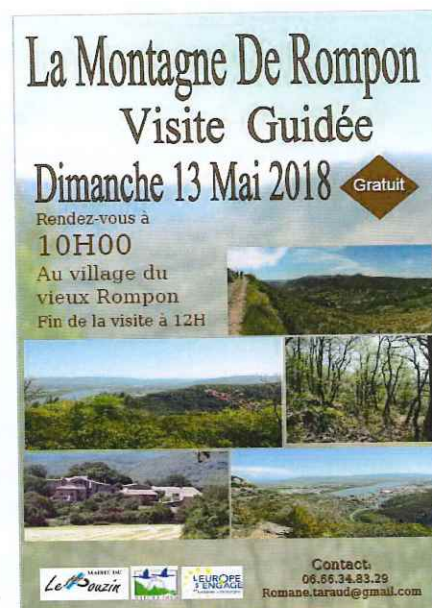
Dans le cadre de son stage à la mairie du Pouzin, Romane Taraud, en Licence Pro au CERMOSEM, a proposé une visite guidée multidisciplinaire du hameau du Vieux-Rompon au printemps 2018. Malheureusement, les mauvaises conditions météorologiques ont écourté la visite.

d) Crussol festival

Début juillet 2017 a eu lieu la première édition du Crussol Festival. L'animateur Natura 2000 du site de Crussol (B14) gérant en partie l'organisation de cet événement, avait proposé aux autres animateurs de l'Ardèche de co-animer un stand sur Natura 2000/ENS et la biodiversité. Afin de dynamiser le réseau des animateurs Natura 2000 et de saisir l'opportunité de sensibiliser un public large, l'animatrice avait accepté de co-animer le stand durant le dimanche après-midi.

En 2018, le village éco-citoyen était situé au pied de la colline de Crussol, au bord de la rivière Mialan. Le stand s'appelait « Biodiversité d'Ardèche ». Comme en 2017, Fabien Cayrat, animateur Natura 2000 du site B14, devait coordonner cette action. A une semaine de l'évènement, Fabien a dû être arrêté pour un problème de santé, ce qui a failli conduire à l'annulation de notre participation au village. Fort heureusement, grâce à la force du réseau, les 3 animateurs devant prêter main forte se sont mobilisés afin de maintenir le stand et ont donc dû gérer la logistique et le matériel, en plus de la conception du stand. Ainsi, Sophie Forot, animatrice du site ENS du « Doux, Duzon, Daronne », Guillaume Chevalier, animateur Natura 2000 du site B6 et Manon Eudes ont assuré l'animation du stand le samedi et la LPO a été sollicitée afin d'assurer un stand biodiversité le dimanche.

Comme en 2017, malgré des stands très qualitatifs et attractifs, peu de gens se sont déplacés. Cela pourrait venir des horaires qui correspondent aux fortes chaleurs (12h-18h), mais aussi de la communication. En effet, les festivaliers ne comprennent pas forcément qu'il y a un village indépendant du festival, avec des horaires différents. Quant aux non-festivaliers, ils n'ont pas facilement accès à l'information car toute la communication sur le village est liée au festival alors que le village est gratuit et accessible à tous. Le magazine Terres De Nature, qui avait été récemment édité



s'est révélé être un très bon support pour discuter avec les gens et leur montrer le travail des animateurs N2000/ENS (notamment la carte centrale qui permet un visuel synthétique).

e) Fête de la science 2018

Chaque année, l'Arche des métiers, basée au Cheylard organise et coordonne la Fête de la Science à l'échelle du département de l'Ardèche. Cet évènement est basé sur :

- 1) la proposition d'un grand nombre d'animations sur tout le territoire ardéchois, tout au long d'une période de 3 semaines environ (fin septembre à mi-octobre),
- 2) un village des sciences départemental, le dernier week-end de la période, basé dans une ville différente chaque année.



Figure 5 : Balade commentée et ludique "La forêt mystère" à Baix

L'évènement étant national et départemental, l'animatrice a proposé au réseau des animateurs de l'Ardèche de co-animer un stand lors du village des sciences. Coralie Le Borgne (animatrice Natura 2000 du site D4 au CEN Isère) et Guillaume Chevalier (animateur Natura 2000 du site B6 au PNR Monts d'Ardèche) ont répondu favorablement et le stand a pu être co-organisé et co-animé avec eux. Par ailleurs, une animation grand public sur le Vieux-Rhône de Baix a été co-conçu entre l'animatrice du site B25 et Coralie Le Borgne.

Le 6 septembre, l'animatrice s'est rendue dans les locaux de la Platière afin de travailler avec Coralie Le Borgne sur la préparation des animations pour la fête de la science.

Animation « La forêt mystère », le 30 septembre 2018 :

En collaboration avec l'animatrice du site Natura 2000 du site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice du B25 a organisé une animation gratuite à destination du grand public sur les berges du Rhône de la commune de Baix. Cette animation s'est déroulée sous forme d'une balade commentée pour découvrir l'histoire du fleuve Rhône. Un jeu ludique était également proposé autour du thème « La forêt mystère », afin de découvrir la richesse des forêts alluviales. Cette balade a permis d'aborder avec le grand public les notions suivantes :

- Découvrir rapidement l'histoire d'une ancienne lône et les mouvements du Rhône,
- Importance du bois mort en forêt,
- Comprendre le fonctionnement d'une nappe phréatique et l'importance de l'eau pour la forêt alluviale,



Figure 6 : Affiche pour la balade commentée à Baix

- Connaître quelques éléments de flore que compose la forêt alluviale,
- Découvrir une espèce patrimoniale et présente dans la forêt alluviale : le Castor d'Europe.

La commune de Baix et les élus ont activement relayé l'information sur la sortie. Au total, 47 personnes ont été au rendez-vous, dont 6 enfants. A la fin de la balade, un apéritif a été offert aux participants par la mairie de Baix.

Village des sciences, les 13 et 14 octobre au Cheylard 07 :

Le village des sciences 2018 a eu lieu à la cité scolaire du Cheylard.

Plusieurs réunions, appels et échanges de mails se sont déroulés entre les 3 animateurs Natura 2000 afin de préparer un stand autour de la thématique des idées reçues sur la biodiversité et sur les espaces naturels. Le stand était organisé autour de trois ateliers :

- Le bois mort : avec la présence de souche et de bois mort en décomposition, le public était amené à s'interroger sur l'importance de conserver du bois mort au sol ou sur pied. Le public a pu observer des fèces de grands coléoptères directement sur un morceau de bois mort. Les notions de décompositions, de chaîne alimentaire ont été abordées. Plusieurs espèces animales dépendantes du bois mort ont été présentées. De plus, un puzzle en bois sur le cycle de vie de la Rosalie était en libre-utilisation et a beaucoup plu aux enfants, de tout âge.
- Reconnaissance des petites bêtes du sol : cet atelier à destination des enfants permettait de découvrir les petites bêtes du sol et du bois mort, tout en apprenant à utiliser une clé de détermination simplifiée.
- La grande roue des idées reçues : cette roue présentait plusieurs affirmations vraies ou fausses sur la biodiversité, les espèces ou encore sur la gestion des espaces naturels. Le public (adultes et enfants) était invité à tourner la roue et s'interroger sur l'affirmation sur laquelle il tombait. L'animateur présent accompagnait les réflexions et apportait des compléments d'informations sur chaque idée reçue.



Figure 7 : Stand « Idées reçues sur la Biodiversité »



Figure 9 : Atelier « Roue des idées reçues »

Figure 8 : Atelier « Importance du bois mort en forêt »



Figure 10 : Atelier « Reconnaissance des petites bêtes du sol »

Les échanges avec le grand public ont été riches et ont également pu faire découvrir le réseau des sites Natura 2000 et ENS de l'Ardèche. Le village des sciences 2018 du Cheylard en Ardèche aura permis de toucher 2 600 personnes le temps d'un week-end.

f) Animation biodiversité avec le CAUE

L'animatrice a été contactée par le CAUE en juin 2018 afin de participer à un projet porté par le PNR MA et le CAUE, en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale : « Les paysages forment la jeunesse ». Ce projet se propose de permettre aux collégiens d'échanger sur les questions d'habitat, d'environnement, de « vivre ensemble », de citoyenneté. C'est l'occasion d'aborder d'une nouvelle manière les cours d'histoire, de géographie, de sciences et vie de la terre, de français, d'arts plastiques, etc. L'animatrice a donc proposé une séquence d'animation pour 27 élèves de 3^{ème} du collège Ventadour de Privas. Cette animation a eu lieu le 18 octobre sur la voie douce de la Payre, au niveau du secteur classé en Natura 2000 sur la Bayonne.

L'animatrice a tout d'abord proposé aux élèves une lecture de paysage en se mettant dans la peau d'un animal sauvage (renard, hérisson, sanglier...) afin de faire ressortir les éléments structurants pour la faune (haies, prairies, forêts...) et leurs fonctionnalités en termes de corridor écologique. Ensuite, les élèves sont « entrés » dans le paysage, en descendant en contrebas de la voie douce, au cœur des éléments décrits juste avant. A partir de là, l'animation s'est déroulée autour de trois petits ateliers :

- 3) sur le Castor d'Europe, avec la recherche d'indices de présence au bord de la Bayonne (l'animatrice avait préalablement placé dans le secteur un rondin rongé par le Castor),
- 4) sur les reptiles et leurs besoins en tant que poïkilotherme, en prenant comme support une lisière de roncier et des photos. Les différences morphologiques entre vipère et couleuvre ont été abordées,
- 5) sur les oiseaux, en immergeant les jeunes dans un bosquet de chênes pubescents, où l'on pouvait entendre les oiseaux chanter. Grâce à des photos et une clef de détermination simplifiée (programme vigie-école du MNHN), les jeunes ont pu trouver le nom des oiseaux présents sur le secteur.

Les échanges avec les jeunes ont été plutôt enrichissants, avec des niveaux de connaissances sur la nature très disparates d'un jeune à l'autre. Le niveau de concentration était satisfaisant pour un groupe de 27 élèves.

A la suite de leur journée sur la voie douce, les élèves ont rédigé un petit article pour le site internet du CAUE. Voici un extrait : « Nous sommes ensuite remonter à vélo et Manon, la naturaliste, nous a fait découvrir les habitats naturels des animaux. Nous avons pu, avec son aide, étudier les oiseaux comme la mésange bleue, la fauvette à tête noire et la huppe fasciée. C'était très intéressant. »



Figure 11 : les jeunes au bord de la Bayonne, à la recherche d'indices de présence du Castor. Photo prise par un enseignant du haut de la voie douce.

3. Actions médiatiques

a) Lettre « Terres de Nature » centre et nord Ardèche Natura 2000/ENS

Depuis plusieurs années, les animateurs des sites Natura 2000 et ENS du sud Ardèche se sont mobilisés afin de créer une lettre d'informations commune « Terres de Nature ». Sur ce modèle et sous l'impulsion de la DDT 07, les animateurs du centre et nord Ardèche ont souhaités créer leur outil de communication commun : « Terres de Nature, la lettre des espaces naturels du centre et nord Ardèche ». Pour la conception de ce premier numéro, la mairie du Pouzin a été désignée structure coordinatrice. De juin 2017 à mai 2018, l'animatrice du site B25 coordonne donc la conception et l'impression de ce numéro de 20 pages.

La cible de cette lettre d'information sont les habitants des communes des sites Natura 2000 et ENS, et l'objectif global est de donner envie aux lecteurs de découvrir le patrimoine naturel se trouvant à proximité de chez eux.

Chaque animateur a eu la charge de rédiger un article de présentation de chaque site qu'il anime. En plus de la coordination, l'animatrice a rédigé un article pour le site B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » et pour le site ZPS12 « Printegarde ».

Cette première lettre « Terres de Nature nord et centre Ardèche » a été finalisée en avril 2018, et 3500 exemplaires ont été imprimés (Cf. version Web en Annexe n° 2, disponible en format numérique). L'animatrice a organisé la répartition des exemplaires entre chaque animateur partenaire, puis la distribution était sous la responsabilité de chacun, au gré des événements et aussi en déposant des exemplaires en mairies et Offices de tourisme.

Le 5 octobre 2018, une réunion a été organisée par l'animatrice afin de faire une évaluation bilan de ce projet collectif. Seule la DDT 07 était présente. Les éléments discutés lors de cette réunion bilan ont été transmis aux autres animateurs.

Début 2019, une deuxième impression de 10 000 exemplaires devrait être commandée.

b) Lettre « Terres de Nature » départemental

Suite aux retours d'expériences de ces deux lettres, l'une pour le territoire du sud Ardèche, l'autre pour les territoires centre et nord Ardèche, plusieurs constats ont pu être faits. En effet, malgré la bonne volonté et l'investissement de chacun, il existe des difficultés persistantes et récurrentes qui concernent principalement la distribution de l'outil, la non visibilité financière de l'opération d'une année sur l'autre, ou encore le déséquilibre de l'engagement financier de l'Etat et du Département entre les deux projets sud et nord. La DREAL a appuyé une volonté d'un format unique en 2019 du « Terres de Nature » en Ardèche, fruit de la collaboration étroite des ENS et de Natura 2000.

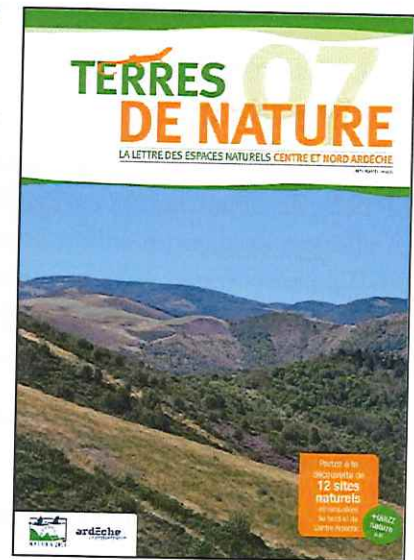


Figure 12 : Couverture (en haut) et article sur le site B25 au sein du Terres de Nature nord et centre Ardèche

L'ensemble des partenaires a accepté cette nouvelle échelle de travail, qui se révèle être une belle opportunité de resserrer les liens entre tous les animateurs N2000 et ENS du département.

Deux réunions ont été organisées par le département et l'Etat sur ce sujet en 2018, le 16 novembre et le 17 décembre.

Les échanges ont conduit à valider le choix d'un seul « Terres de Nature » des espaces naturels à l'échelle du département de l'Ardèche, avec un financement partagé entre l'Etat et le département. Le pilotage et la coordination de ce projet sera porté par la mairie de Le Pouzin. Un appui technique du département est attendu, notamment pour les marchés publics et le boitage. Manon Eudes et Anaïs Laurieux (animatrice Natura 2000 à la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes) se portent volontaire pour assurer la coordination technique et administrative du projet.

Le public ciblé est l'ensemble des habitants de l'Ardèche et dans une moindre mesure les résidences secondaires.

Les objectifs de communication sont les suivants :

- Faire connaître les actions menées sur les espaces naturels ardéchois et de mettre en valeur le travail des animateurs
- Sensibiliser la population aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Le format retenu est un magazine de 20 pages et l'objectif est de réaliser le boitage en septembre 2019.

Une première réunion de lancement est prévue pour janvier 2019, afin de décider du contenu des pages et des articles.

c) [Projet d'exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche](#)

Suite à la réunion réseau organisée par les animateurs de la Drôme et de l'Ardèche le 5 juillet 2018, un petit groupe d'animateurs, coordonné par Camille Lebihan (animatrice Natura 2000 à la Communauté de communes du Diois), s'est organisé afin de concrétiser un projet d'exposition commune pour les animateurs de l'Ardèche et de la Drôme. L'idée serait d'avoir un jeu d'une dizaine de panneaux, robustes et facilement transportables, sur des sujets transversaux, permettant d'avoir de bons supports pour la tenue de stands par exemple. Le 28 novembre, Camille Lebihan, Quentin Martinez (animateur Natura 2000 au PNR Baronnies provençales), ainsi que Coralie Le Borgne ont rencontré les DDT Drôme et Ardèche afin de discuter d'une possibilité de financement de ce projet. Les DDT se sont montrées à l'écoute et se sont pré-engagées sur un montant d'environ 5000 euros alloués pour le graphisme et l'impression des panneaux de l'exposition. La conception serait assurée par les animateurs eux-mêmes. Camille Lebihan a également fait réaliser des devis auprès de plusieurs prestataires.

d) [Sites web et page Facebook](#)

En novembre 2017, l'animatrice a suivi une formation de l'AFB sur la création d'un site Web dédié au site Natura 2000 B25 sous Drupal. Les bases du site ont été créées durant la formation, mais le site n'a pas abouti à ce jour.

Au fur et à mesure de l'année, en fonction des sujets et actions en cours, l'animatrice publie des articles sur la page facebook de la mairie du Pouzin.

e) Articles ponctuels dans la presse papier

Dès que l'occasion se présente, l'animatrice n'hésite pas à contacter le correspondant local du Dauphiné Libéré afin de publier un article. En 2018, ce sont 3 articles qui ont été publiés au sujet des sites Natura 2000 B25 et ZPS12, dans le Dauphiné Libéré et un article dans le bulletin municipal du Pouzin. Les articles sont disponibles en Annexes 3. En voici un exemple ci-contre.



Figure 13 : Exemple d'article publié au sein du Dauphiné Libéré

GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE

1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage local a eu lieu le matin du 26 septembre 2018 à la salle Edith Piaf au Pouzin. L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan des actions réalisées en 2017 et 2018,
- Présentation de l'avancement de l'étude inter-sites sur les chauves-souris, coordonnée par la LPO Drôme,
- Présentation du programme d'actions pour l'année 2019,
- Election de la structure animatrice pour les 3 années à venir (2019 à 2021),
- Election du Président du comité de pilotage local.

Treize participants étaient présents, ce qui est beaucoup moins qu'en 2017 (trentaine de personnes). Afin d'encourager la participation des invités pour les prochains COPIL, la plupart des courriers seront doublés de mails. La commune du Pouzin a été réélue pour les trois prochaines années d'animation du site, et Monsieur Yann Vivat, maire de Rompon a été élu Président du Comité de Pilotage et a donc succédé à Monsieur Alain Martin, maire du Pouzin. L'invitation au COPIL, ainsi que les diaporamas de présentation sont disponibles en Annexe n° 4, en format numérique.

2. Paiement de l'animation 2016

Le délai de paiement de l'animation 2016 inquiétait les élus qui abordaient ce sujet très régulièrement auprès du directeur de la mairie et de l'animatrice. La mairie a finalement reçu le paiement de la subvention à hauteur de 34 789,54 le 31 mai 2018.

3. Préparation au portage de l'animation du site Natura 2000 D4

a) Aspects administratifs et politiques

Le 6 juin 2018 s'est tenue une réunion d'information à destination des communautés de commune et d'agglomération pour le portage de l'animation du site D4. Pour mémoire, la France fait l'objet d'un pré-contentieux de la part de la commission européenne pour n'avoir pas engagé la mise en œuvre de l'animation de tous les sites Natura 2000. De ce fait l'Etat a proposé à nouveau aux collectivités d'être structure animatrice pour les sites dont il assure le portage actuellement.

Lors de cette réunion étaient représentés les collectivités suivantes :

- Communauté de Commune Drôme Sud Provence,
- Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,
- Communauté de Commune Ardèche Rhône Coiron,
- Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération,
- Mairie de Le Pouzin.

La DDT 07 a présenté lors de cette réunion les généralités et le rôle de la structure animatrice Natura 2000, ainsi que le montant alloué pour l'animation 2019. La chargée de mission, Coralie Le Borgne a présenté le site Natura 2000 D4, son historique et ses enjeux.

Une réponse des collectivités était attendue pour la fin du mois d'août afin de programmer un COPIL pour voter et élire la nouvelle structure porteuse de l'animation du site D4.

Les collectivités présentes se sont montrées intéressées par la démarche mais inquiète de l'étendu du site qui va au-delà de leur territoire d'intervention. Les techniciens présents et représentants des collectivités présentes ne garantissaient pas que leurs élus se positionnent pour le portage de l'animation.

Le 3 septembre 2018, l'animatrice a présenté un diaporama en bureau élargi afin de présenter le site D4, ses enjeux, et notamment les atouts de l'animation de ce site par la commune du Pouzin :

- Position géographique centrale de la commune vis-à-vis du périmètre du site,
- Mutualisation avec le site ZPS12 « Printegarde »,
- Confirmation de l'engagement communal en faveur d'une gestion concertée pour la biodiversité,
- Stabilisation du service Natura 2000 avec le recrutement d'un(e) deuxième chargé(e) de mission,
- Renforcement des liens avec la CNR,
- Création de liens avec d'autres collectivités sur le territoire...

L'animatrice a également préparé une stratégie financière et une réorganisation du service Natura 2000 (incluant une embauche), ce qui lui a pris un certain temps.

b) Transmission technique de l'animation du site D4

Afin d'appréhender un maximum de dossiers, l'animatrice du site B25 a participé au marquage des arbres d'un contrat « Bois sénescents » à Viviers sur le site D4, en décembre 2018. Cette action était organisée par Coralie Le Borgne, animatrice du site D4, en présence de la DDT07 et des propriétaires, Mme Permingeat et M Giraud.

Au total 39 arbres éligibles à la mesure « F 22712 – Dispositif favorisant le développement de bois sénescents, Sous action 1 : arbres sénescents disséminés », ont été recensés sur les parcelles : peuplier blanc, peuplier noir, érable sycomore, frêne, merisier.

Dans le cadre de la prise de l'animation du site D4 par la commune du Pouzin au 1^{er} janvier 2019, des journées de tuilage ont été organisées entre Coralie Le Borgne et Manon Eudes, en présence de la DDT sur une partie du temps. Ces deux journées ont permis de transmettre les éléments nécessaires pour poursuivre l'animation. Un point a été fait sur les projets en cours, les points de vigilance à avoir et deux sorties de terrains ont permis de mieux connaître le site.



Figure 14 : Frêne éligible à la mesure bois sénescents sur le site D4 à Viviers

4. L'embauche d'une deuxième chargée de mission Natura 2000 à la mairie du Pouzin

L'animatrice souhaitait passer à 80% de son temps de travail en 2019. Suite à la prise de l'animation du site D4, en mettant en commun les subventions des trois sites N2000, la commune a pu envisager une embauche.

A partir d'octobre, l'animatrice a rédigé et diffusé une offre d'emploi de chargé(e) de mission Natura 2000, à pourvoir à partir de janvier 2019. Plus de 80 candidatures ont été reçues en 3 semaines, et analysées une à une. Pour l'animatrice en place, l'embauche d'une deuxième personne avec qui travailler au quotidien était une mission passionnante avec un enjeu important pour l'avenir. Une vingtaine de personnes ont été contactées par téléphone, puis dix d'entre elles ont été conviées à un entretien (physique ou Skype) où étaient présents l'animatrice en poste, la DDT07 et l'élu référent Dominique Gérard. Quatre personnes semblaient bien correspondre aux attentes du poste et ont été invitées à revenir faire un second entretien en présence du Directeur Général des Services, de l'élu référent aux ressources humaines et de l'animatrice. Suite aux échanges entre les personnes du jury, Madame Amanda Cocquelet a été recrutée pour le poste.

5. Conseils et avis

a) Accompagnement des porteurs de projet

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

• **Projet d'extension carrière Lafarge**

L'étude d'impact n'a toujours pas été transmise à l'animatrice. En 2018, la commune de Rompon travaillait à la rédaction de son PLU. Concernant la zone pressentie pour le projet d'extension de la carrière, les élus ont finalement décidé de la classer en zone Naturelle N2000. Depuis ce moment-là les relations avec Lafarge se sont faites plus lointaines et l'animatrice n'a pas eu de récents contacts. Il semblerait que Lafarge étudie une autre solution d'extension vers le bas de l'exploitation sur la commune du Pouzin.

• **Purge sécuritaire rocher RD 104**

En 2017, la DDT07 a contacté l'animatrice suite au dépôt par le département de l'Ardèche, d'une évaluation des incidences simplifiée pour la purge d'un rocher à l'aplomb de la RD 104 qui menace de s'effondrer. Située au cœur du site B25, l'animatrice a émis des préconisations consistant à réaliser le chantier à l'automne (septembre/octobre), à faire vérifier la présence de chauves-souris par un spécialiste, ainsi que la présence du Lézard ocellé par un expert également.

En 2018, le Département a redéposé une proposition d'intervention sur la colonne de rocher risquant de tomber sur la route. Au lieu d'une purge avec minage, ils proposent finalement un remplissage du sous-cavement par pierres prises sur site et mortier. Dans cette optique, le dossier indiquait « pas d'étude environnementale ». Ce à quoi l'animatrice a émis l'avis suivant : « J'ai parcouru le document et il me semble que la solution retenue est franchement moins impactante que ce qui avait été évoqué au départ (minage pour faire tomber toute la colonne), donc c'est positif. Par contre, il est difficile à

dire si le remplissage du sous-cavement ne peut pas piéger des animaux qui vivraient dans des fissures. Ils indiquent « pas d'étude environnementale » pour cette intervention, mais j'aurai tendance à recommander le passage d'un écologue généraliste sur une demi-journée, qui vienne vérifier qu'il n'y a pas une fissure, une cavité particulière qui soit propice à une espèce à enjeu (chiroptères et Lézard ocellé) et sur laquelle on pourrait réduire voire éviter l'impact par des recommandations de période par exemple. Cela ne représenterait pas un coût faramineux et serait une bonne mesure de précaution. »

Finalement, il apparaît que le département a réalisé les travaux sans faire appel à un écologue mais à un agent ayant un diplôme environnemental.

- **Projet de « Paddock paradise »**

Début mai, la SAFER a pris contact avec l'animatrice afin de discuter d'un projet de Paddock Paradise sur le secteur de la Boissine (commune de La Voulte). Le paddock paradise est un concept inventé il y a quelques années. Le principe est de créer des pistes clôturées au sein d'une grande parcelle, que le cheval va emprunter tout au long de la journée pour aller s'alimenter, boire etc, puisque ces éléments sont disposés tout au long du parcours. L'idée est de susciter un comportement au plus proche du comportement naturel du cheval.

La SAFER ainsi que la porteuse de projet souhaitent en savoir plus sur Natura 2000 et ses potentiels effets sur le projet. La chargée de mission est allée rencontrer la personne chargée du projet à la SAFER afin de lui expliquer la procédure de l'évaluation des incidences. Cette réunion a également été l'occasion de sensibiliser au fait qu'un projet semblant par nature « écologique », pouvait avoir des impacts non-négligeable pour le site et ses écosystèmes. Le dossier manquait d'éléments précis et techniques pour savoir s'il serait soumis à l'évaluation. La chargée de mission a proposé de s'entretenir avec la porteuse et pour trouver des mesures de réduction des impacts, dans une démarche de concertation. Une sortie sur le terrain avec André Claude Crumière du département et Véronique Ladreyt de la SAFER avait été planifiée afin que chacun puisse se rendre compte de la réalité du terrain, et des potentiels problèmes de faisabilité du projet. Avant que cette sortie n'ait lieu, la porteuse de projet a abandonné son dossier.

- **La randonnée des Sources**

Le Président de Rompon Nature a contacté l'animatrice courant juillet, afin de l'accompagner pour l'évaluation des incidences simplifiées d'une manifestation sportive : la randonnée des sources. Cette manifestation a lieu depuis 10 ans début octobre, avec des parcours différents chaque année. En 2019, les itinéraires comprenaient des parties intégrées au site B25. La démarche s'est opérée de façon très fluide et l'idée a germé d'une intervention de l'animatrice au point de ravitaillement le jour de la randonnée, afin de sensibiliser les randonneurs aux enjeux locaux de biodiversité. L'idée était de tenir un petit stand à l'endroit où les gens font une pause pour boire et grignoter. Malheureusement, la météo ayant été pluvieuse la nuit précédant l'évènement, celui-ci a dû être officiellement annulé à cause de l'état des sentiers. L'animatrice avait déjà passé du temps à préparer cette intervention. Il serait intéressant de participer en 2019.

b) Cohérence avec d'autres outils de planification territoriale

- **Gestion du Bassin Versant de l'Ouvèze**

Le contrat de rivière Ouvèze était en phase de bilan et évaluation en 2017 et est désormais terminé. Les contrats de rivière n'étant plus les outils financiers privilégiés par l'Agence de l'Eau, le service

rivière de la CAPCA a dû trouver un autre type de fonctionnement. Ils planifient actuellement une programmation sur 3 ans, avec des engagements financiers de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. L'animatrice Natura 2000 est généralement associée aux réunions d'informations sur les études en cours. Cela a été le cas notamment sur une étude piscicole ayant fait l'objet de plusieurs COPIL en 2018. Cela permet à l'animatrice de rappeler certains enjeux Natura 2000, de suivre les actions menées par la CAPCA et d'évaluer au fur et à mesure les opportunités de partenariats et/ou mutualisation.

Un des sujets en commun entre Natura 2000 et la CAPCA concerne la gestion des seuils pour la continuité écologique. Pour les seuils soumis à la réglementation, Flaviac le Gaucher et la Mûre à Saint Julien en Saint Alban, un bureau d'étude a proposé quelques solutions d'aménagement. Début 2019, les élus devraient se positionner sur des scénarii d'aménagement. Ainsi les travaux pourraient être engagés en 2020.

Pour les seuils générateurs d'assecs sur le Mézayon, une étude devait être lancée en 2018 mais celle-ci a été décalée à 2019 faute de financements de l'Agence de l'Eau.

- **Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)**

Cette année, l'animatrice a été sollicitée pour donner un avis, en tant que personne publique associée, sur le PLU de Rompon. Ainsi, le projet de PLU a été relu et un courrier a été rédigé afin d'appuyer ce projet de PLU à forte valeur environnementale. Ce courrier est disponible en Annexe 5.

- **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Le Syndicat mixte Centre Ardèche est actuellement en charge de l'élaboration d'un SCoT à l'échelle de 3 intercommunalités : CAPCA, Pays de Lamastre et Val'Eyrieux. Plusieurs réunions territoriales ont été menées. L'animatrice a été conviée à l'une d'entre elles, le 13 novembre à Saint-Laurent du Pape sur le thème de la biodiversité.

6. Suivi avec la DDT et la structure animatrice

L'animatrice est suivie et soutenue par le Service Environnement de la DDT07, en particulier par Martine Grivaud. Des contacts réguliers s'établissent, à l'initiative des deux parties, par téléphone, mails et de visu. La DDT se tient disponible et accompagne la chargée de mission sur les plans administratif et technique.

En interne à la mairie du Pouzin, les liens entre Natura 2000 et les autres services ne sont pas très bien formalisés. L'animatrice entretient des relations professionnelles assez ponctuelles avec les autres agents, par exemple avec les services comptabilité et ressources humaines au moment des demandes de solde. Des réunions de service sont organisées quasiment mensuellement. Elles sont l'occasion pour l'animatrice d'expliquer certaines actions en cours et de mieux comprendre les enjeux des missions quotidiennes de la mairie.

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Dominique Gérard, élu référent à Natura 2000. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux. Il serait

souhaitable que la chargée de mission puisse se rendre régulièrement en réunion de bureau d'élus afin de donner des nouvelles régulières des actions en cours. Cette demande a été faite, sans succès pour l'instant, les élus ayant beaucoup de sujets à traiter à chaque bureau.

Afin de renforcer les liens et la cohérence entre Natura 2000, les services de la mairie et les élus, la chargée de mission a proposé que se tiennent tous les mois, une réunion entre le Directeur Général des Services M. Avit, Dominique Gérard et elle-même. Cette requête n'a pas encore été mise en place.

Habituellement, une réunion entre la mairie du Pouzin, la chargée de mission et la DDT07 est organisée en fin d'année. En 2018, celle-ci n'a pas eu lieu, par manque de temps.

7. Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargé de mission Natura2000/ENS, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité,
- Traitement des mails,
- Participation aux réunions d'équipe de la mairie de Le Pouzin,
- Installation de nouveaux équipements et entretien équipement (GPS, carburant, véhicules, ordinateurs...).

8. Amélioration et partage des compétences

a) Réseau Natura 2000

• *Réseau Drôme-Ardèche*

En 2018, contrairement à 2017, il n'y a pas eu de journée des animateurs de l'Ardèche organisée par la DDT07.

En revanche, à l'initiative de plusieurs animateurs N2000 et/ou ENS de l'Ardèche et de la Drôme, **une rencontre a eu lieu le 5 juillet 2018 à laquelle étaient invités l'ensemble des animateurs de la Drôme et de l'Ardèche**. Cette journée a été organisée par l'animatrice du site B25 et Coralie Le Borgne, l'animatrice des sites D4/I33/ZPS30. La préparation de cette journée a fait l'objet de plusieurs réunions en amont : le 7 mars en présence de plusieurs animateurs de l'Ardèche et de la Drôme, et le 6 juin entre Manon Eudes et Coralie Le Borgne. Cette démarche a été concertée avec les DDT 07 et 26, la DREAL et le département de l'Ardèche (pour les ENS). Ce sont finalement 16 animateurs/trices qui ont pu être présents le 5 juillet. La journée s'est déroulée en plusieurs temps :

1- Présentation des éléments légitimant notre élan de mise en réseau des animateurs N2000 et ENS Drôme-Ardèche :

Pourquoi un réseau bi-départemental ?

- Similarités territoriales, écologiques, socio-économiques de part et d'autre du Rhône : zones de moyenne montagne, rivières touristiques, vallée du Rhône...
- Proximité géographique : axe rhodanien qui facilite les déplacements.
- Existence de certains sites à cheval sur les deux départements

Pourquoi un réseau Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles ?

- Objectifs communs et superposition des périmètres,
- Existence d'une articulation commune ENS/N2000 en Ardèche depuis 10 ans,
- Mutualisation possible des financements.

Quatre grands types de bénéficiaires ont été identifiés :

- Gain d'efficacité : partages humains = source de motivation pour les animateurs,
- Gain de pertinence : échanges techniques, co-construction d'outils, retours d'expériences,
- Economies : mutualisation des ressources et des recherches de financements,
- Visibilité : valorisation des actions, reconnaissance auprès du grand public, visibilité auprès des élus et des institutions.

2 – Présentation à plusieurs voix d'exemples d'action et projets collectifs en Drôme/Ardèche,

3 – Brainstorming d'actions communes à mettre en place dans un futur proche et lointain,

4- Deux ateliers en groupe de travail : l'un sur les modalités de structuration et les outils d'échanges, l'autre sur les outils de communication/sensibilisation.

Une des pistes de travail concrète identifiée est la conception d'une exposition Natura 2000 commune, qui pourra être utilisée lors de manifestations grand public. Le compte-rendu détaillé est disponible en Annexe 6.

L'objectif est à présent de structurer le réseau. Les DDT 07 et 26 soutiennent l'initiative, et souhaitent une traçabilité et une transparence pour suivre la vie de ce réseau. La DREAL a validé un volume de 6 jours de travail maximum en 2018 que chaque animateur pouvait consacrer à la démarche réseau.

- **Réseau régional et national**

Une journée d'échange technique "**Natura 2000 : quels liens avec les territoires ?**" a eu lieu le 27 septembre 2018, à Lyon, organisée par l'**Agence Française pour la Biodiversité**. Le but de cette journée était d'encourager les animateurs Natura 2000 à mieux s'intégrer dans les réflexions territoriales afin de faire connaître et partager avec les acteurs concernés, les enjeux Natura 2000 dont la protection des espèces. Les réflexions et interventions ont porté sur comment intégrer les enjeux, les objectifs des DOCOB dans les orientations des territoires et les outils de planification à plus grande échelle.



Le 15 novembre 2018 s'est déroulé le **Forum des gestionnaires de la biodiversité "Natura 2000 : suivre et évaluer pour mieux gérer"**, à Paris, organisé par l'**Agence Française pour la biodiversité**. Au fil du temps, chaque site a pu, en fonction des enjeux écologiques et des moyens dédiés, développer ses propres outils, indicateurs ou méthodologies. Lors du forum, plusieurs gestionnaires de site Natura 2000 sont venus questionner et enrichir les différents projets développés en accompagnement des professionnels du réseau (guides d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces,

guide méthodologique d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, catalogue des indicateurs, tableaux de bord...).

b) Formations professionnelles

Cette année, l'animatrice a réalisé 2 formations d'une semaine auprès de l'AFB :

- 1) Gérer son temps et ses priorités (mars 2018),
- 2) Gestion de conflits et négociation (novembre 2018).

Ces deux formations se sont révélées d'une très grande qualité et ont permis à l'animatrice de cultiver un nouveau regard sur le poste et ses missions. L'animatrice fait désormais une plus grande part à la planification hebdomadaire en respectant certains principes. Par ailleurs, elle a encore plus à cœur de mettre en place au quotidien, une communication positive à bénéfices réciproques, avec ses divers interlocuteurs. Ces formations d'approche transversale sont fondamentales dans le travail des chargés de mission Natura 2000, car leurs apports peuvent être exploités dans tous les aspects du poste.

Par ailleurs, l'animatrice a pu réaliser un bilan de compétences afin de mieux valoriser ses atouts dans le cadre de la mise en œuvre des missions du poste.

c) Réseau professionnel et collaborations

L'animatrice Natura 2000 a participé à différentes journées en lien avec les acteurs du territoire du site Natura 2000 B25 :

- **Le 16 janvier 2018 s'est tenu le comité technique bi-départemental Drôme Ardèche zones humides** dont la thématique portait sur le thème "Agriculture et zones humides : quelles perceptions et synergies dans les territoires ?", organisé par le Cen Rhône-Alpes en partenariat avec les chambres d'agriculture de la Drôme et de l'Ardèche. Ce comité technique a réuni l'ensemble des acteurs départementaux en lien avec la gestion et la préservation des zones humides (techniciens et élus des collectivités territoriales, Syndicats de Rivière, Agence de l'Eau, DREAL, CD07&26, gestionnaires, représentant des usagers,...) afin d'échanger autour de la thématique des zones humides.
- **Le 8 mars 2018, l'animatrice a participé à une journée de prospection/formation** sur les protocoles de suivi **Loutre et Castor**, organisée par l'ONCFS et l'animateur Natura 2000 du site B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents ».
- **Le 22 juin 2018, le pôle ENS du département de l'Ardèche a réalisé un atelier sur les outils de sensibilisation aux espaces naturels et à la biodiversité** au cours duquel ont eu lieu des présentations d'outils numériques de découverte et de valorisation du patrimoine naturel ainsi qu'une intervention de la FRAPNA et de PETALE 07.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2018

Action	2018	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Poste d'animation du site	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 1 : Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique	En cours	Service rivière CAPCA	/
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 3 : Réaliser un inventaire pour mieux connaître la répartition de la Loure	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 8 : Réaliser un inventaire sur les odonates	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM 2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 5 : Organiser des visites guidées	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2018 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2018 – ZPS12 et B25

Le temps de travail de l'animatrice (en heures) a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Synthèse et récapitulatif du temps de travail en fonction des différents volets de l'animation Natura 2000 pour l'année 2018

Récapitulatif du temps de travail – du 01 janvier au 31 décembre 2018 – de Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000, pour les sites ZPS12 et B25					
Le détail jour par jour du temps de travail est disponible sur un tableau Excel sur une version numérique remise à la DDT.					
Grandes thématiques	Sous-thématiques	Site	Type de mission	Détails	Nb heures travaillées
Gestion des habitats naturels et des espèces	Milieux aquatiques	B25	Suivi études, échanges avec CAPCA, COFIL...	Dont effacement des seuils et contrat Ouvèze	14
			Terrain	Pêche électrique de sauvetage	8
	Milieux ouverts	B25	Milieux ouverts, dont projet montagne de Rompon	Biblio, prise de contacts, prépa réunion, réunions	18,5
	Gestion des habitats des zones considérées CNR	ZPS12	Gestion des habitats avec la CNR	Mesures compensatoires	2,5
		ZPS12		Réunions, visites de chantier, points téléphoniques...	5
		ZPS12			
Gestion en faveur des chiroptères	B25	Préservation chiros		5,5	
Suivi et amélioration des connaissances	Suivis faunistiques	ZPS12	Suivi Hivernants	Comptage Wetland Printegarde	0
				Préparation	2
				Terrain	12
				Données et analyses	0
		ZPS12	Suivi des oiseaux nicheurs	Préparation + terrain + mise au propre des données	17
		ZPS12	Baguage grande roselière	Biblio, échanges, terrain	6,5
		ZPS12	Terrain autre faune ZPS12		0
		B25	STOC EPS	Prépa + terrain + données	35,5
		B25	Connaissances reptiles	Biblio, prise de contacts, prépa + terrain	8
		B25	Connaissance des odonates		8
		B25	Connaissance amphibiens		5,5
		B25	Suivi chiros (dont étude LPO + Meysset)	Biblio/prépa/suivi de la commande, réunions	23
		B25		Terrain	8
		B25	Inventaires Loutre	Biblio/prépa	0
		B25		Terrain	1
		B25	Suivi du Damier de la succise		2
B25	Terrain divers				

Communication et sensibilisation	Médias	B25/ZPS12	Lettre d'infos Terre de Nature Nord et Centre Ardèche	Coordination, organisation des réunions, relectures, contributions, gestion des prestataires, distribution...	119
		B25/ZPS12	Exposition itinérante Drôme-Ardèche		6,5
		B25/ZPS12	Communication médiatique	Interview radio, télé, articles journaux, facebook...	17,5
		B25/ZPS12	Revue de presse	Lecture de certains articles du Dauphiné + actus des collectivités	13,5
	Actions de sensibilisation	B25/ZPS12	Animations (grand public, scolaires...)	Réflexions/prépa, réunion, repérage terrain...	21,5
		B25/ZPS12		Intervention en elle-même	8
				Crussol festival (dont prépa)	19,5
				Fête de la Saint Pierre à Rompon	8
				Animation avec CAUE	24
		B25/ZPS12		Fête de la science (dont prépa)	82
		B25/ZPS12		Sensibilisation ciblée auprès des élus	
	Etude sur la valorisation touristique	B25	Projet montagne de Rompon - volet valorisation touristique et patrimoniale	Général : prise de contact, mail, prépa réunions...	26,5
				Encadrement stage Romane et Tom Lpro Cerroseme	61
				Réunions, terrain	34,5
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	Gestion des mails et appels téléphoniques spontanés	B25/ZPS12	Gestion des mails et appels téléphoniques spontanés		72
	Suivi du temps de travail et des actions	B25/ZPS12	Prévisionnel/planification/gestion du temps		16,5
	Accueil et encadrement stagiaires	B25/ZPS12	Eva M1		3,5
			Romane et Tom Licence Pro	Dont administratif convention, sélection des stagiaires, suivi durant le stage et post-stage...	16,5
	MAJ DOCOB	ZPS12			8,5
	COPIL et FSD	B25/ZPS12	COPILS : prépa + réunion + CR		98,5
		B25/ZPS12	Dde de solde 2017		75,5

	Montage de dossiers et suivi financier	B25/ZPS12	Bilan d'activités		65,25
		B25/ZPS12	Dde de subv 2019 et suivi financier		31
		B25/ZPS13	Administratif général		25,5
	Conseils/avis	B25/ZPS12	Avis DDT évaluation des incidences		0
		B25/ZPS12	Accompagnement porteurs de projets		7
		B25/ZPS12	Cohérence avec autres outils de planification territoriale	SCOT, PLU, ENS,PPT...	36
	Réunions de suivi et temps relationnel	B25/ZPS12	Réunion annuelle Le Pouzin / DDT (dont prépa)		6,5
		B25/ZPS12	Points avec M. Avit		9
		B25/ZPS12	Points Dominique Gérard, élu référent		7,5
		B25/ZPS12	Points DDT	dont préparation	24
		B25/ZPS12	Fonctionnement structure	Réunion d'équipe	10,5
		B25/ZPS12	Prises de contact acteurs et temps relationnel		5,5
Préparation animation du site D4			Général	43,5	
			Recrutement	81,75	
Bibliographie	Bibliographie	B25/ZPS12	Biblio générale		19,5
Divers	Divers	B25/ZPS12	Maintenance informatique, rangement, déménagement bureau...		28,5
			Concours		16
		B25/ZPS12	Divers		36
Amélioration et partage des compétences	Réseau N2000	B25/ZPS12	Réseau des animateurs N2000		46
		B25/ZPS12	Journées techniques/ formation internes réseau		47
	Formations	B25/ZPS12	Formations (dont prise de connaissance, inscriptions, administratif, prépa)		95,5

Réseau professionnel	B25/ZPS12		26
TOTAUX (en nombre d'heures)			1583,5
Nb heures de congés			265,2
Nb heures RTT			101,4

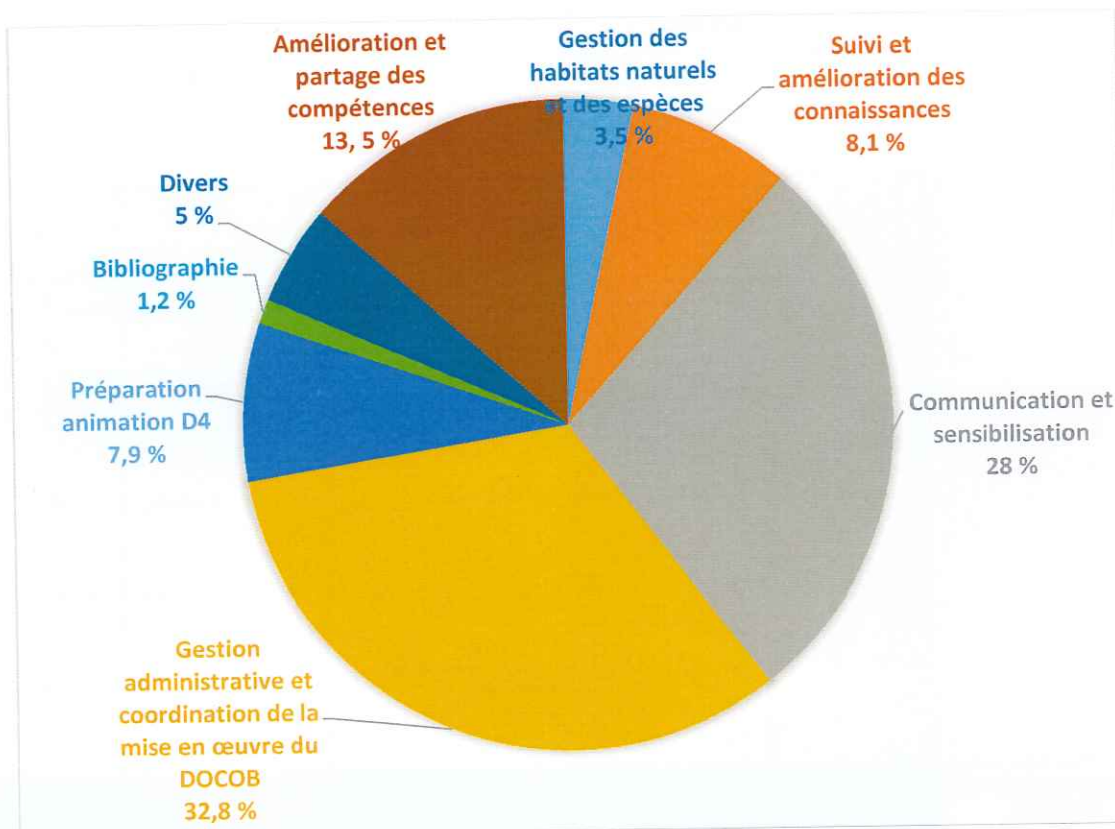


Figure 15 : Répartition du temps de travail de l'animatrice sur l'année 2018 en fonction des grands types de mission

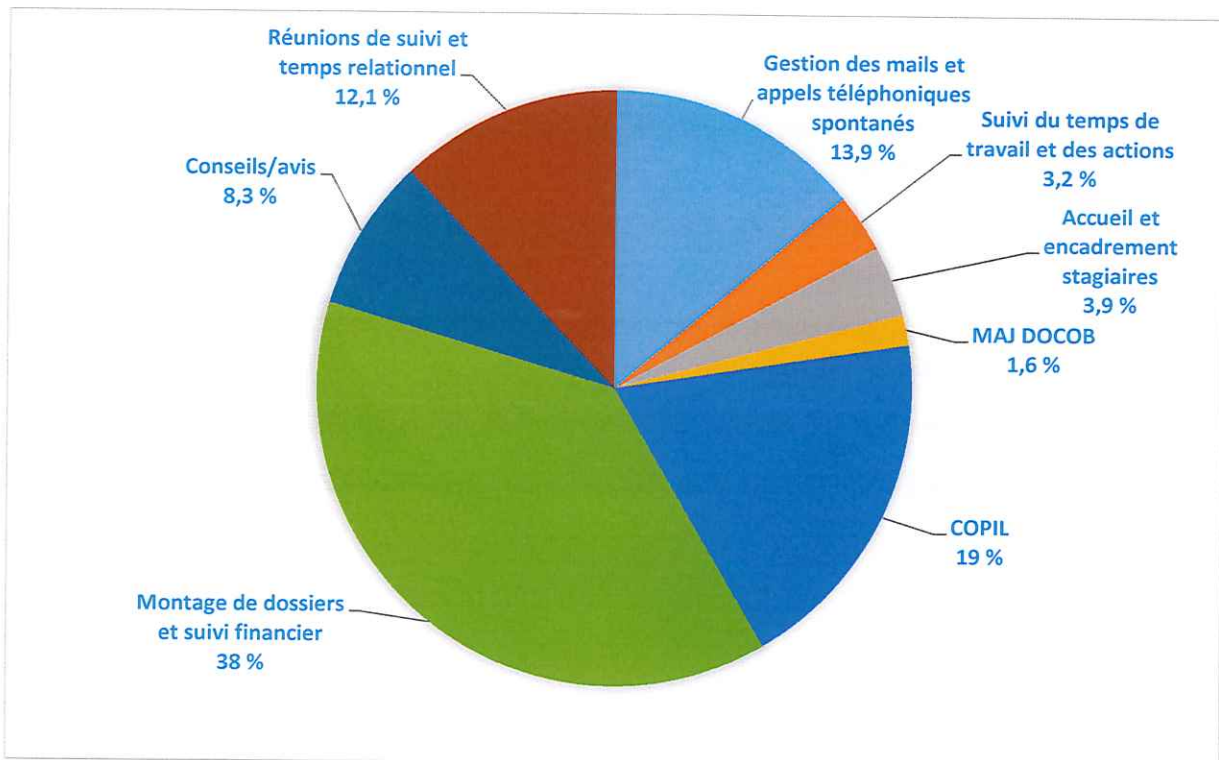


Figure 15 : Temps relatif passé pour les tâches de la mission "Gestion administrative et coordination du DOCOB"

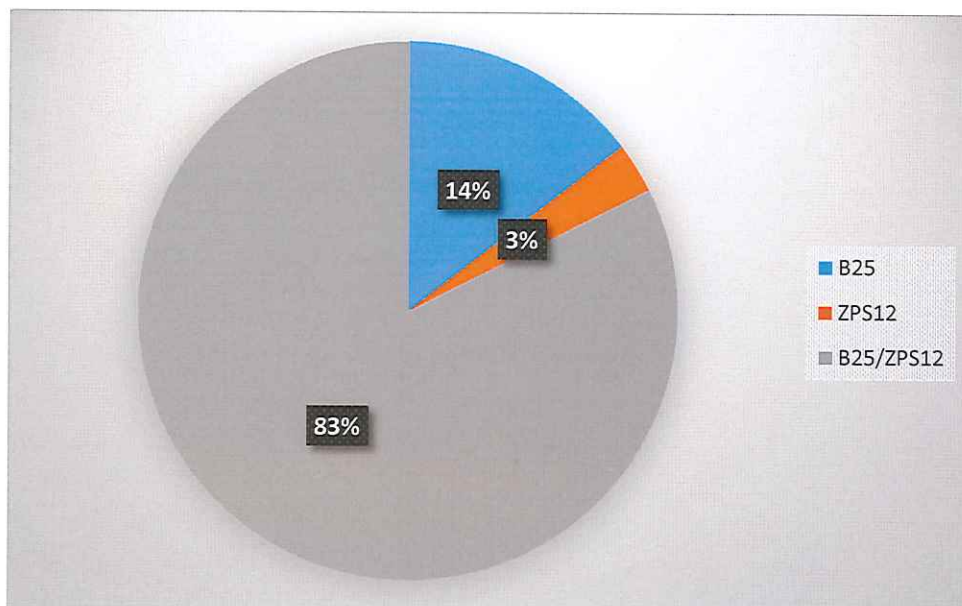


Figure 16 : Proportion du temps passé en 2018 sur B25, ZPS12 et indifférencié

Monsieur le Maire de Le Pouzin



Alain MARTIN



ANNEXES

ANNEXE 1 : Modalités d'entretien de la végétation des parements de digue de la Direction Régionale Rhône-Isère par la CNR – 2016

ANNEXE 2 : Version web de la lettre « Terres de Nature » nord et centre Ardèche – Disponible en format numérique.

ANNEXE 3 : Articles du Dauphiné Libéré de l'année 2018 au sujet des sites Natura 2000 de Le Pouzin, et article du Bulletin Municipal de Le Pouzin.

ANNEXE 4 : Invitations au COPIIL et diaporamas des présentations - disponibles en format numérique.

ANNEXE 5 : Compte-rendu détaillé de la rencontre des animateurs Natura 2000/ENS Drôme/Ardèche du 5 juillet 2018.

LE POUZIN

La montagne du vieux Rompon a de l'avenir

Depuis le printemps 2017, une dynamique autour de la montagne du vieux Rompon a été lancée dans le cadre du dispositif Natura 2000.

En effet, plusieurs réunions de concertation ont été organisées par Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000 de la mairie de Le Pouzin, afin d'imaginer des perspectives socio-économiques et environnementales sur ce territoire.

Suite à ces réunions, deux étudiants en Licence pro du Praticum de Mâcheb, promoteur du patrimoine territorial, Romane Tardif et Tom Courvoisier, ont été accueillis en stage durant trois mois auprès de Manon Eudes. Leur mission est consistée à réaliser un diagnostic territorial et sociologique sur la base d'entrevues et de questionnaires auprès de la population, et enfin à proposer un plan d'actions pour les années à venir. Afin de promouvoir ce projet, les deux étudiants, accompagnés de la chargée de mission Natura 2000, ont présenté une restitution publique de leur travail, jeudi à la salle des fêtes du Pouzin. Ils proposent que ce projet, porté par Natura 2000, ait pour objectif de valoriser la montagne de Rompon, située sur les communes de Rompon et Le Pouzin en préservant ce site de façon durable et concertée pour trouver les actions réalisables et les impacts de les mettre en place.

Le diagnostic patrimonial réalisé a pu mettre en évidence l'existence de nombreux patrimoines dont une grande partie est méconnue et donc menacée de disparition à moyen terme. C'est le cas, par exemple, des anciennes habitations en pierres sèches, du vieux hameau de Rompon,



Depuis la montagne de Rompon, il y a une vue sur la confluence Drôme-Rhône.

des petits chemins protestants ou encore du pastoralisme qui reste une pratique structurante.

Des actions concrètes pour valoriser le territoire

Les étudiants ont également réalisé un diagnostic sociologique en proposant des questionnaires à la population locale. En tout, 111 personnes ont répondu. Parmi elles, près de 70 % souhaitent une valorisation de cette montagne grâce à des actions concrètes d'aménagement du territoire tout en préservant la beauté du site. De plus, l'un des objectifs de ce projet de valorisation n'est pas de favoriser le tourisme massif de touristes mais bel et bien de développer un tourisme local et respectueux de l'environnement afin que cette montagne agréable soit préservée pour tous et les générations futures.

Caroline Baudouin



Le hameau de vieux Rompon et ses petites rues d'époque.



Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000, au centre, et les deux étudiants stagiaires.

Article du 19 mai 2018, publié dans le Dauphiné Libéré

Rencontre avec les chauves-souris

Des élus et des riverains découvrent la vraie nature de ces petits mammifères volants !

Le 17 octobre dernier, à la tombée de la nuit, un groupe de personnes s'est rendu au pied de la grotte de Meysset, sur la montagne de Rompon, guidés par une équipe de spécialistes de la LPO (association de connaissance et préservation de la nature), ce groupe a eu la chance d'atteindre ce lieu reculé et fragile.

Étudiée par les scientifiques depuis plusieurs années, nous savons désormais que cette cavité revêt un intérêt majeur pour les chauves-souris à l'échelle de la région, voire de la France ! En effet, sur les 30 espèces présentes en Auvergne-Rhône-Alpes, au moins 10 utilisent la grotte, avec des effectifs pouvant atteindre jusqu'à 1500 individus simultanément ! Il faut savoir que les chauves-souris sont des animaux sauvages en forte régression, ce qui a conduit à leur protection stricte par la loi. Parmi les espèces présentes dans cette grotte, le Petit et le Grand Murin s'y reproduisent et le Miniotopère de Schreibers la fréquente en groupes importants au printemps et à l'automne.

Mais revenons-en à notre expédition. Organisée par Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000 à la mairie du Pouzin, l'objectif était de faire découvrir ces animaux méconnus et sensibiliser à leur vulnérabilité. Pour cela, les scientifiques de la LPO ont accepté d'être accompagnés sur une étude de terrain, qui consistait à capturer puis relâcher (1) des individus afin de prendre des mesures. Ainsi, les élus et riverains ont pu observer à seulement quelques centimètres de distance, l'aspect et le comportement de ces petits mammifères, qui, malgré leur nom, n'ont pas grand-chose à voir avec les souris. En effet, contrairement à ces dernières, les chauves-souris ne sont pas des rongeurs, et ont seulement une portée par an, comptant généralement un seul jeune. On ne peut pas dire qu'elles soient proprettes ! Elles se nourrissent d'insectes divers et variés : moustiques, papillons de nuit, et même scarabées. De quoi être content d'en débarrasser dans ses doubles !

Cette sortie pour le moins originale, s'est terminée dans la bonne humeur, par un repas à pied dans la nuit, à la lueur des lampes frontales.

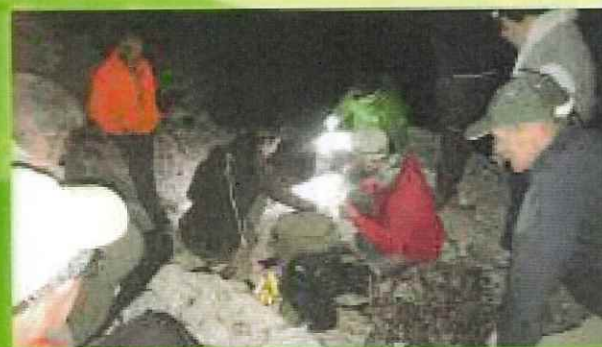


Credit photo LPO : Portail de Ministère de Sciences

Vous l'aurez compris, la grotte de Meysset est un site primordial pour la préservation des chauves-souris, qu'il convient de respecter et préserver. Dans cette perspective, la région Auvergne-Rhône-Alpes étudie actuellement la possibilité de classer le secteur en Réserve Naturelle Régionale.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ces petits animaux, n'hésitez pas à contacter la LPO Drôme et la LPO Ardèche !

Stéphane Vincent (LPO Drôme)
et Manon Eudes (mairie de Le Pouzin).



Une vue depuis la LPO montrant les équipes sur le terrain

(1) Les chauves-souris étant des espèces protégées par la loi française, seuls certains opérateurs sont autorisés par la Préfecture à les capturer.

Le couvent des Chèvres a accueilli plus de 50 personnes pour la fête de la Saint-Pierre

Pour la 4^e année consécutive, les dirigeants de l'association l'Avenir du prieuré clunisien Saint-Pierre de Rompon-Le Pouzin ont organisé la fête de la Saint-Pierre au couvent des Chèvres avec, cette année, la participation de Natura 2000 et de l'association Rompon nature.

Samedi dès 11h30, la cinquantaine de participants s'était donné rendez-vous sur le parking à proximité du Vieux Rompon. Puis le groupe a emprunté la chemin buissonnier, de quelques kilomètres qui serpente au milieu des bois, jusqu'au prieuré Saint-Pierre.

Ils ont pu ainsi découvrir l'exposition de photos sur les principaux prieurés clunisiens en Ardèche, qui jalonnent le chemin, soit une vingtaine d'illustrations bien documentées qui a suscité beaucoup de curiosité et montré la richesse de cette partie d'histoire de l'Église catholique dans le département.

Un atelier sur la classification du vivant

Arrivé au couvent des Chèvres, le groupe a été accueilli par les dirigeants de l'association et des représentants des municipalités de Rompon et Le Pouzin. Un

apéritif a été offert par le propriétaire des lieux (l'entreprise Lafarge granulats) avant un pique-nique tiré du sac.

Pour la première fois, l'association Natura 2000 s'était jointe à la fête et a proposé un stand sur la nature et la biodiversité présenté par Manon Eudes, chargée de mission, qui a animé des ateliers sur la classification du vivant pour essayer de trouver le nom d'une espèce à partir d'empreintes fléchées dans l'argile.

Des travaux de consolidation à l'automne

Après ces propositions historiques, culturelles et scientifiques, place à la musique et à la danse avec le jazz-band régional Jazz trio à berc. Les musiciens ont interprété des airs caractéristiques de cette musique si particulière qui a ramené pendant quelques heures le silence solennel des lieux et qui a permis à quelques participants de se laisser aller pour swinguer et se balancer au milieu des pierres millénaires du prieuré.

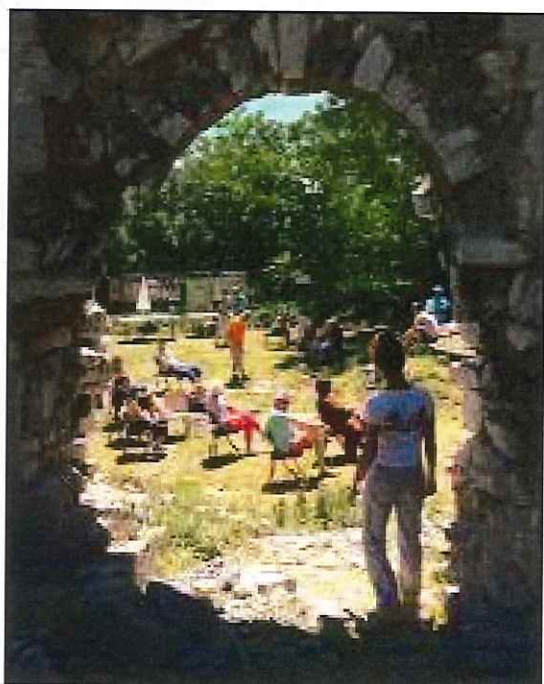
Pour la prochaine fête de 2019, le public découvrirra un prieuré fortifié qui aura subi quelques travaux de consolidation prévus dès cet automne.

Caroline BIANCHI

Lors de cette journée, les visiteurs ont participé à plusieurs activités autour du prieuré. Concert, atelier avec Natura 2000, randonnée... Une cinquantaine de personnes était présente.



L'équipe dirigeante de l'association Avenir du prieuré clunisien Saint-Pierre de Rompon-Le Pouzin organisait cette fête pour la 4^e fois.



FAÇADIER C'EST NOTRE METIER
A PARTIR DE
15€ M²
CFF Centre de Formation de Façades
06 83 82 74 33

Agglos Pisé
Brique Pierre
Béton Mâchefer
Dents 100% GRATUIT
Joint de pierre
Isolation thermique
Ravalement peintures

SAV ENERGIE ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
► tout
► solaire
► bois, gaz
► pompe à chaleur
► traitement d'eau
► climatisation

04 75 59 74 35
INSTALLATEUR AGRÉÉ RSE

électrifié
salle de bain
gaz, tout, bois
pompe à chaleur
rénovation extérieure

ETS DEBEAUX
► Classification solaire

Article paru le 26 juin 2018 dans le Dauphiné Libéré

Conseil municipal : une candidature pour un nouveau site "milieux alluviaux du Rhône Aval"



Le maire (3^e en partant de la gauche) entouré des adjoints.

Lors du dernier conseil municipal qui a eu lieu lundi 24 septembre au soir, les élus ont adopté à l'unanimité quelques résolutions. La rénovation de la toiture du boulodro-

me : l'entreprise Giraud Delay a été choisie afin de réaliser les travaux de ce prochain chantier. Le conseil a aussi adopté une résolution sur Natura 2000. En effet, la commu-

ne assure depuis 2015 le rôle de structure animatrice de deux sites Natura 2000 Printegarde et Ouvèze Payre, elle souhaite confirmer son engagement pour trois nou-

velles années et est également candidate pour un nouveau site "milieux alluviaux du Rhône Aval".

Enfin, des travaux d'assainissement et de ges-

tion des eaux pluviales ont été validés avec la communauté d'agglomération dans la rue de la République et du 6 août 1944. Les travaux démarrent le 8 octobre.

Article paru le 28 septembre 2018 dans le Dauphiné Libéré

ANNEXE 5 : Courrier d'avis à propos du projet de PLU de la commune de Rompon, en tant que personne publique associée

Mairie de Rompon
76 allée des Ecoliers
07250 Rompon

Le Pouzin, le 5 juin 2018

Objet : Avis sur la partie Natura 2000 du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Rompon

Monsieur le Maire de Rompon,

Nous avons bien pris connaissance du projet de PLU de la commune de Rompon que vous nous avez transmis. Tout d'abord, nous tenons à souligner la qualité des documents produits. Ensuite, nous ne pouvons que nous réjouir de la création de zonages spécifiques au site Natura 2000 (An et Nn), ainsi que de la place prépondérante de la préservation et la valorisation de la biodiversité au sein de votre projet. En particulier, le zonage des sous-trames de la trame verte et bleue et les prescriptions concernant la plantation de haies (essences indigènes exclusivement) sont des éléments intéressants à souligner.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Président des comités de pilotages locaux des sites ZPS12 et B25

Alain MARTIN

ANNEXE 6 : Compte-rendu de la rencontre des animateurs N2000 et ENS de la Drôme et de l'Ardèche



Compte-rendu : Rencontre des animateurs Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles de la Drôme et de l'Ardèche

Date : 5 juillet 2018

Lieu : O'Diable Vert, Le Pouzin

Envoi : uniquement par courriel

Rédaction : Manon CHEVALIER, Pauline D'ADAMO, Manon EUDES et Coralie LE BORGNE

Pièces jointes :

- 1) Diaporama général de la séance
- 2) Diaporama action particulière : étude chiroptérologique mutualisée et suivi ONCFS Loutre/Castor
- 3) Diaporama action particulière : sorties accompagnées - PNR Vercors
- 4) Diaporama de présentation du réseau des animateurs Natura 2000 des Hautes-Alpes (05)

Personnes excusées :

Nom	Prénom	Structure
COCATRE	Damien	PNR Monts d'Ardèche
CHEVALIER	Elise	Communauté de Communes du Val de Drôme
VERNET	Arthur	LPO Drôme
ALBERT	François	Valence Romans Agglo

Personnes présentes :

Nom	Prénom	Structure	N2000/ENS
COSTE	Tanguy	Communauté de Communes Vans en Cévennes	N2000/ENS
CHEVALIER	Guillaume	PNR Monts d'Ardèche	N2000/ENS
FATON	Jean-Michel	Communauté de Communes Val de Drôme	N2000
FOROT	Sophie	Arche Agglo	ENS
SOUILLOT	Delphine	Arche Agglo (stagiaire)	ENS
DOUARD	Laura	Syndicat Mixte des Gorges de l'Ardèche	N2000/ENS
CAYRAT	Fabien	Communautés de Communes Rhône Crussol	N2000/ENS
D'ADAMO	Pauline	PNR Vercors	N2000
MARTINEZ	Quentin	PNR des Baronnies Provençales	N2000

LEBIHAN	Camille	Communauté des Communes du Diois	N2000
CHEVALIER	Manon	PNR Vercors	N2000
LE BORGNE	Coralie	CEN Isère	N2000
EUDES	Manon	Mairie de Le Pouzin	N2000
VINCENT	Stéphane	LPO Drôme	N2000
MARTELLET	Jocelyne	Annonay Rhône Agglo	ENS
GROLLIER	Joséphine	Annonay Rhône Agglo (stagiaire)	ENS

Déroulé de la journée et plan du CR :

1) Présentation à plusieurs voix et échanges spontanés :

- quel réseau et pourquoi ?
- proposition de structuration par thématique,
- exemples d'actions/de projets collectifs en Drôme/Ardèche,
- retour d'expérience du réseau 05.

2) Brainstorming d'idées d'actions communes

3) Ateliers en groupes de travail sur un thème ou une action plus précise.

Compte-rendu :

Le contenu des présentations est consultable au sein des diaporamas. Ce sont principalement les remarques, échanges et questions qui sont retranscrites dans ce compte-rendu.

I - Quel réseau ? Pourquoi ? Comment ? Sur quoi s'appuyer ?

Contexte

A l'initiative de plusieurs animateurs N2000 et/ou ENS de l'Ardèche et de la Drôme, cette journée de travail répond à l'identification de besoins communs et d'apports mutuels possibles.

Cette démarche a été concertée avec les DDT, la DREAL et le département de l'Ardèche (pour les ENS). Un accord de principe a permis de valider un volume de 6 jours de travail en 2018 que chaque animateur peut consacrer à la démarche réseau. De plus, la DREAL a proposé de financer une journée technique par exemple. Les DDT souhaitent une traçabilité et une transparence pour visualiser la vie de ce réseau, et analyser ce qu'il apporte à la démarche N2000 et ENS.

Pourquoi un réseau bi-départemental ?

- Similarités territoriales, écologiques, socio-économiques de part et d'autre du Rhône : zones de moyenne montagne, rivières touristiques, vallée du Rhône...
- Proximité géographique : axe rhodanien qui facilite les déplacements.
- Existence de certains sites à cheval sur les deux départements.

Au-delà de ce réseau interdépartemental, un travail en commun dans des schémas plus locaux reste pertinent.

Pourquoi un réseau Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles ?

- Objectifs communs et superposition des périmètres,
- Existence d'une articulation commune ENS/N2000 en Ardèche depuis 10 ans,
- Mutualisation possible des financements.

Le réseau : quels bénéfices pour les démarches Natura 2000 et ENS ?

Quatre grands types de bénéfices ont été identifiés :

- Gain d'efficacité : partages humains = source de motivation pour les animateurs,
- Gain de pertinence : échanges techniques, co-construction d'outils, retours d'expériences,
- Economies : mutualisation des ressources et des recherches de financements,
- Visibilité : valorisation des actions, reconnaissance auprès du grand public, visibilité auprès des élus et des institutions.

Comment organiser le réseau ?

Une proposition d'articulation en grandes thématiques (Cf. Diaporama 1) a été proposée et chacun a pu réagir en proposant des idées ou en soumettant des remarques en lien avec chaque thématique.

Communication

Remarques : Natura 2000 est noyé dans les différentes chartes graphiques existantes (RNN, PNR...), car hormis le logo commun, rien ne permet au public de faire le lien entre un site et un autre.

Suivi scientifique

Exemple du STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) : constat : très peu de données au sein du réseau des ZPS donc impossibilité d'évaluer l'effet d'une ZPS sur la préservation des oiseaux communs en comparaison avec des territoires non classés. Arthur Vernet est référent régional du STOC EPS. Ainsi, on pourrait envisager de piloter des STOC à l'échelle de tous nos sites N2000/ENS, ce qui nécessiterait du travail de coordination mais apporterait du poids et du sens au suivi.

L'idée de travailler en binôme, notamment sur le terrain, est soulevée afin de bénéficier des compétences de chacun, et de répondre à un enjeu de sécurité.

Il s'agirait aussi d'anticiper les actions de suivi qu'il serait pertinent de mener en commun afin de les mutualiser.

Gestion des habitats et des espèces

Administratif

- Entraide sur le montage de dossiers financiers,
- Diffusion des AAP,
- Modèles de formulaires d'EI et de dossiers de subvention...

Un point spécifique est fait sur les évaluations d'incidences. Manque de liens entre les différents services traitant les évaluations des incidences. L'information n'arrive pas forcément jusqu'à l'animateur local. Exemple au sein de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, il est désormais obligatoire pour les porteurs de projet, pour toute demande de manifestation, de renseigner un formulaire spécifique, transmis à chaque commune concernée. Cela permet d'être informé a minima.

Partage des connaissances et compétences

Animation territoriale

Il s'agit du cœur de nos métiers, mais c'est une dimension qui est difficile à valoriser.

Les bénéfices du réseau sur cette thématique peuvent être :

- s'entraider pour les montages et la gestion de projets,
- partage des astuces,
- comment réussir une concertation territoriale, comment impliquer les acteurs et notamment les élus...

Sur quoi s'appuyer ?

1) Les actions et projets communs existants

COMMUNICATION

Lettres d'informations papier (sites du sud Ardèche – sites du nord/centre Ardèche) :

- Lettre d'informations « Terres de nature » : depuis plusieurs années en sud Ardèche, premier numéro pour le centre et nord Ardèche. Cet outil a vocation à être fusionné pour l'ensemble de l'Ardèche dès 2019. Fascicule publié annuellement entre 10 et 20 pages.
- Lettre d'infos partagée CCD-CCVC sur N2000 : A3 plié en deux. Le publipostage se fait une fois par an. L'objectif de la lettre est de montrer et expliquer la vie des sites N2000.

Remarques – idées :

Structuration ou charte graphique commune mais avec des contenus adaptés à chaque bassin de vie pour une information plus locale.

Fête de la science (CEN Isère et Mairie de Le Pouzin) :

En 2017, tenue d'un stand commun sur la biodiversité au village des sciences départemental de l'Ardèche. Évènement intéressant car beaucoup de public (5000 personnes en 2017), communication et structuration assurée par l'Arche des métiers.

Remarques – idées :

- Il est important de se mobiliser lors des gros événements, c'est un point d'appui pour faire connaître (autre exemple : journées du patrimoine),
- dans certaines structures, il est difficile pour l'animateur de maîtriser le message car il y a un pôle communication en interne,
- un stand commun N2000/ENS avec plusieurs animateurs permet de démultiplier les échanges avec les visiteurs,
- La fête de la science permet de sortir aussi du carcan fête de la nature : on parle de nature à un autre public moins initié.

Crussol festival (CCRC, Mairie Le Pouzin, Arche Agglo et PNR MA) :

En 2017, d'autres animateurs sont venus animer le stand avec Fabien Cayrat afin de sensibiliser les visiteurs à la biodiversité. En 2018, le stand a pu être maintenu malgré l'indisponibilité de Fabien, grâce à la mobilisation de 3 autres animateurs Natura 2000/ENS.

Sorties N2000 grand public (CCD/PNR Vercors) :

Cf. Diaporama 3

ANIMATION TERRITORIALE

Etude de fréquentation 07 (CCPays des Vans, SGGA, Syndicat Ardèche Claire, Syndicat Baume Drobie) :

Cela a permis d'aboutir à la mise en place d'un schéma d'organisation des activités de canoë et de baignade. Cela a été une manière efficace d'entrer dans la politique touristique du territoire.

Le financement des actions de préservation de la nature commence à entrer dans le budget tourisme de la CC Pays des Vans.

SUIVI SCIENTIFIQUE

Etude inter-sites sur les chiroptères (CCRC, Mairie Le Pouzin et PNR MA) :

Cette étude a permis de mettre en lumière des éléments qui ne l'auraient jamais été dans le cadre d'une étude sur un seul site Natura 2000. L'étude a notamment mis en évidence la complémentarité des sites au regard de l'écologie des chauves-souris : individus qui gîtent dans la grotte de Meysset sur le site B25 et vont se nourrir sur le site B6 à plus de 10 km au nord. Mutualisation de la gestion administrative et financière et du suivi technique = gain de temps.

PARTAGE DE CONNAISSANCES ET COMPETENCES

Journées de formations partagées avec le CBN MC

Journée organisée par le CBN MC qui a vocation à former l'animateur du site Natura 2000, des animateurs d'autres sites et des acteurs du site sur les espèces végétales et les habitats à enjeux.

Protocole et reconnaissance indices Loutre et Castor (PNR MA, Mairie Le Pouzin, CEN Isère, Département de l'Ardèche, DDT07) :

Journée de terrain coordonnée par l'ONCFS qui participe au suivi national de la répartition du Castor et de la Loutre. Apprentissage du protocole, de la reconnaissance des indices de présence et renforcement de la dynamique de réseau.

Partenariat avec université de Montpellier (CEN Isère et SGGA) :

Etudiants M1/M2 IEGB → 2 journées où les animatrices du secteur de l'Ardèche aval sont intervenues auprès des étudiants et où les étudiants ont réalisé des inventaires naturalistes.

Remarques – idées :

Intérêt de développer les collaborations avec les universités : apports réciproques.

2) S'inspirer du fonctionnement d'autres réseaux départementaux : exemple du réseau des Hautes-Alpes

Cf. Diaporama 4.

Ce qui ressort : ce réseau a été lancé et structuré grâce à une volonté spontanée des animateurs et au soutien de la DREAL et de la DDT. Rapidement, un poste de coordination à plein temps est mis en place de 2008 à 2010. Ensuite, la coordination passe à 0,8 ETP de 2011 à 2014, puis 0,5 jusqu'en 2017, et enfin 0,2 ETP sont prévus jusqu'en 2020.

Cette coordination a permis de nombreuses réalisations :

- Base de données SIG 05 faune/flore/habitats,
- 3 expositions communes,
- Une mallette pédagogique,
- Site internet départemental,
- Etude sur le Sonneur à ventre jaune,
- Suivi de la flore,
- Travail sur un modèle de charte commun,
- Recherche de financements variés,
- plaquette d'infos pour chaque site...

Le financement d'un coordinateur à temps plein au départ a été fondamental pour construire tous les outils communs et consolider la dynamique. Aujourd'hui le réseau fonctionne bien, malgré la diminution du temps financé pour la coordination.

Remarques – idées :

Les animateurs présents ont été enthousiasmés par l'exemple des Hautes-Alpes et souhaitent entamer une discussion avec les DDT et la DREAL pour le financement d'un poste de coordination de réseau.

Lors du congrès des RNN 2018, il a été évoqué le fait que Natura 2000 soit également représenté. Cela va dans le même sens et est cohérent avec ce qui est attendu du réseau Natura 2000.

Existence d'une association N2000 en Occitanie. Une seule personne représente Natura à l'échelle de la Région, ce qui en fait un interlocuteur clef pour tous éléments stratégiques, pour le portage d'une parole et d'une vision commune.

II - Brainstorming d'idées d'actions et projets communs

Idées / besoins / sujets importants à traiter :

- Sur les aspects techniques et financiers le réseau peut permettre le partage de différents outils *via* un centre de ressource, de partager des CCTP. Sont également évoquées les possibilités de mutualiser les moyens, en répondant aux AAP à l'échelle de plusieurs sites par exemple.
- Se rendre plus visible et plus crédible auprès des élus. Il est également évoqué d'organiser des rencontres entre les élus impliqués dans Natura 2000 (élus référents, Président de COPIL...),
- Plusieurs pistes sont évoquées pour répondre à la question du partage et de la mutualisation :
 - partage des programmes d'activités sur l'année, pour savoir ce que chacun a programmé,
 - s'appuyer sur l'outil SIN 2 qui est supposé apporter cette possibilité de mise en commun,
 - s'appuyer sur les outils existant aussi à l'échelle de la Région (adhésion au pôle gestion).
- Participer à des événements grands publics en mutualisant les moyens humains / support de communication → créer une exposition grand public commune,
- Outils de structuration du réseau : listes de diffusion, outils de partage, utiliser d'autres réseaux existants comme Pétale 07,
- Avoir un espace de co-working pour les animateurs territoriaux : notion d'espace de partage et d'échange ; lieu de vie concret, bâtiment type maison de réserve. Le site de la Boissine a été évoqué (présence de grands bâtiments, cadre naturel, proximité de la vallée du Rhône...),
- Organiser une journée « Team-building » (cohésion d'équipe) pour favoriser les liens entre les animateurs afin d'améliorer l'efficacité professionnelle,
- Echanges de pratiques / retours d'expériences

- Objets à l'effigie de N2000 et ENS : polos, eco-cup (diminution des déchets lors des réunions etc.), casquette...
- Evaluation des Incidences : aider à la cohérence et la clarté de la démarche, encourager une meilleure circulation de l'information sur les territoires concernés (que les animateurs puissent avoir connaissance le plus souvent possible des EI en cours),
- Travail en lien avec les services de l'état : faire des retours partagés et globaux, avoir un porte-parole des animateurs,
- Journées du réseau national N2000 → présence d'un ou deux animateurs afin de faire une restitution aux autres animateurs du réseau Drôme/Ardèche,
- Création d'un jeu / animation ludique autour de N2000/ENS et espèces protégées à l'attention des élus / pour être utilisé en démarrage de réunion / photo-langage / outils d'animation de réunions.

III - Ateliers en groupes de réflexion sur un thème ou une action plus précise

Deux groupes de travail sur les thèmes suivants :

- modalités de structuration du réseau et outils d'échanges au sein du réseau,
- outils de communication communs.

Modalité de structuration et outils d'échanges :

Souhait de mettre en place une journée d'échange technique annuelle avec des restitutions, des retours d'expérience, une alternance bureau/terrain.

Prévoir très en amont de caler les dates auxquelles on prévoio de se revoir.

Intérêt d'avoir un référent par thématique car on ne peut pas tous travailler sur tous les sujets → sur la base du volontariat, car le réseau ne peut se mobiliser que par l'envie et la motivation du groupe. Au moins une personne référente qui va donner suite à la journée d'aujourd'hui, dans l'idéal un binôme.

Le facteur déterminant pour la dynamique et l'efficacité du réseau est le temps consacré à sa coordination. Souhait de formuler une demande officielle auprès des institutions pour le financement d'une coordination.

Thématiques importantes, pouvant faire l'objet de futurs groupes de travail :

- Préservation des forêts alluviales,

- Imbrication ENS/N2000 en Ardèche → les animateurs drômois pensent qu'il serait intéressant de s'en inspirer pour leurs secteurs.

Outils de communication communs :

- Une exposition commune :
 - Définir les objectifs, le public visé, et les lieux types dans lesquels on souhaite exposer. Point de vigilance sur le support : priorité à la facilité de transport/installation.
 - Ferait l'objet d'un groupe de travail spécifique
 - Besoin d'un prestataire pour la conception et l'impression graphique : rédaction d'un CCTP.
 - Les animateurs de la Drôme viennent de débiter un travail pour une exposition commune. L'idée serait d'élargir le projet aux deux départements et de le redéfinir ensemble.
- Mettre en place une photothèque : photos libre de droit lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre des actions du réseau
- Objets à l'effigie de N2000 et ENS : tee-shirt logo N2000, eco-cup, badge, bob Natura, foulards...
- Cible enfant : mallette pédagogique / coloriages, labyrinthe, masques qui représentent des petites bêtes, mots croisés...
- Charte graphique spécifique N2000 Drôme/Ardèche → pour les panneaux, qui serait décliné soit par milieu, soit par site en fonction

Camille Lebihan se propose pour donner suite à ce travail car elle est déjà référente pour mettre en place une exposition commune à l'échelle de la Drôme.

IV - Conclusions et perspectives

Pour conclure, une petite évaluation orale du déroulement de la journée a été proposée aux participants. De manière générale, c'est l'enthousiasme qui ressort. Les animateurs/trices sont satisfaits du contenu, se sont tous impliqués durant la réunion, sont contents de mieux se connaître les uns les autres et motivés par le projet de réseau. La fluidité de l'organisation et le confort du lieu ont également été soulignés (salle privative pour travailler avec une partie aménagée pour le repas au restaurant O'Diable Vert).

